

Un port citoyen ouvert sur le monde...

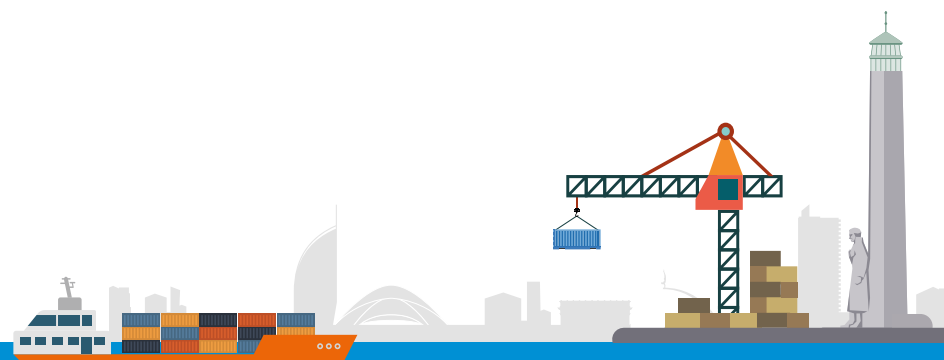
2019

Rapport annuel



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	5
2. Le Port autonome de Liège.....	9
2.1. Mission	9
2.2. Gestion	9
2.3. Conseil d'administration	12
2.4. Direction et services	14
2.5. Contrôle	14
2.6. Rapport de rémunération	15
2.7. Formation des administrateurs	18
2.8. Présentation de nos 33 zones portuaires	19
2.9. Conditions d'installation et de tarification	46
3. Bilan des activités 2019.....	49
3.1. Bilans statistiques	49
3.2. Tourisme fluvial	61
4. Stratégie de réseaux.....	63
5. Bilan financier.....	67
5.1. Bilan après répartition	67
5.2. Compte de résultats	69
5.3. Affectations et prélèvements	70
6. Travaux d'infrastructures.....	71
6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers	71
6.2. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège	72
6.3. Travaux non subsidiés	72
7. Symbiose entre économie et environnement.....	73
8. Événements et actions de promotion.....	75
8.1. Événements 2019 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège	75
8.2. Relations internationales	79
9. Exposition « The Box. Le monde en boîtes ».....	91
9.1. Présentation de l'exposition	91
9.2. Une communication efficace !	95
9.3. Deux dossiers pédagogiques	98
9.4. Les animations	99
9.5. Organisation d'une action citoyenne « Ensemble, remplissons un conteneur de jouets »	101
9.6. Les partenaires de l'exposition	103
10. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres.....	104





1

INTRODUCTION

Le Port autonome de Liège, premier port intérieur belge et troisième port intérieur européen, a enregistré une excellente **croissance du trafic fluvial de conteneurs** en 2019. Avec 96.220 EVP (équivalent-vingt-pieds) et une progression de 13% (+10.699 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège augmentent encore de manière remarquable leurs résultats par rapport à 2018. Il s'agit d'un nouveau record historique à Liège. Je souligne ce résultat particulièrement encourageant car les conteneurs occupent à présent une part prépondérante dans le transport multimodal à Liège.

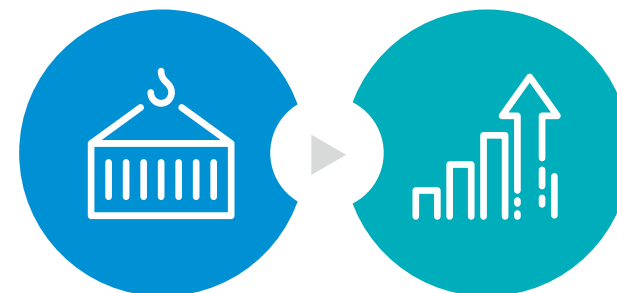
Le trafic voie d'eau s'est élevé à 15,9 millions de tonnes, en stabilisation par rapport à l'année 2018 considérée comme année-record et ce malgré un ralentissement général du trafic fluvial, observé en Wallonie (-5,8%).

Le trafic global (eau-rail-route) observe un très léger recul à Liège : 21,1 millions de tonnes de marchandises transportées ont transité par les zones portuaires liégeoises, soit -1% par rapport à 2018.

Ce montant global (eau-rail-route) pourrait toutefois s'élever à 23,4 millions. Ce chiffre nécessite quelques explications. Les statistiques officielles du Port de Liège sont établies exclusivement sur base des trafics facturés aux entreprises concessionnaires actives sur le domaine portuaire liégeois. Selon le Port autonome de Liège, 2,3 millions de tonnes supplémentaires sont engendrées par le trafic camion généré sur nos zones portuaires. Ces trafics, touchant la voie d'eau, ne sont pas facturés et ne font dès lors pas partie des statistiques officielles. Ces trafics supplémentaires ayant touché la voie d'eau viendraient donc s'ajouter aux 21,1 millions de tonnes. Le montant global du trafic eau-rail-route s'élèverait donc à 23,4 millions de tonnes.

Ce chiffre final démontre ainsi l'**utilisation réelle des infrastructures portuaires liégeoises** et l'érosion subséquente de l'outil portuaire. Ce trafic réel sera dès lors évoqué par le Port autonome de Liège auprès des autorités wallonnes afin d'obtenir une augmentation des subsides wallons en vue de mieux répondre à la demande légitime des entreprises concessionnaires d'obtenir des facilités portuaires performantes.

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège est également en hausse en 2019. Le Port autonome de Liège a ainsi observé une croissance de 6,8% de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2019 à 4.818.273 € (+306.467 €). Le Port autonome de Liège réalise ainsi le meilleur bénéfice de son histoire ! Il est à noter la progression de son chiffre d'affaires de pratiquement 1 million d'euros en cinq ans, ce qui constitue une belle performance financière pour un organisme d'intérêt public.



DES CONTENEURS
TOUJOURS EN FORTE
PROGRESSION

96.220 EVP



UN CHIFFRE
D'AFFAIRE EN HAUSSE

4.818.273 €





La plate-forme multimodale **Liège Trilogiport** a poursuivi son bon développement en 2019. Elle bénéficie à ce jour d'un terminal à conteneurs et de deux halls logistiques opérationnels, respectivement de 23.000 m² et de 44.000 m². A ces deux halls s'ajoutent un troisième hall logistique de 20.000 m² dont la construction a démarré à l'automne 2019 et un quatrième hall logistique conventionnel de 37.000 m² en cours de construction également depuis début 2020.

Ces excellents résultats sont également engendrés par la politique commerciale d'une part et des investissements du Port d'autre part, réalisés en étroit partenariat avec le Gouvernement wallon et tous les acteurs du Port.

Ces résultats se traduisent concrètement dans la vie de chaque liégeois. Ainsi, les marchandises transportées par la voie d'eau ont permis d'éviter la présence de plus de 800.000 camions à Liège.

L'importance économique d'un port se mesure par les tonnages bruts transportés, l'emploi et la valeur ajoutée portuaire de ces transbordements.

Les chiffres de l'impact socio-économique de l'activité portuaire à Liège ont également été publiés en 2019. L'étude réalisée par la Banque nationale de Belgique confirme le rôle prépondérant joué par le Port de Liège et par les entreprises concessionnaires actives sur son domaine puisque ce sont près de 20.000 emplois directs et indirects qui ont été recensés.



En termes de communication, l'année 2019 a été sans aucun doute riche en événements.

Le Port autonome de Liège a organisé l'exposition « The Box. Le Monde en Boîtes », en étroite collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie, le Musée portuaire de Dunkerque et la Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures. Une partie de l'exposition était d'ailleurs consacrée à l'intermodalité en Wallonie et à Liège. Elle présentait les innombrables atouts des plate-formes logistiques de Wallonie et du Port autonome de Liège, ainsi que les enjeux environnementaux et de mobilité.

Le Port autonome de Liège a aussi organisé, en étroite collaboration avec Voies navigables de France et d'autres acteurs publics et privés, la douzième édition de Riverdating, le rendez-vous des acteurs européens du transport fluvial, multimodal et des solutions intégrant la voie d'eau. Plus de 700 personnes ont participé à cet événement & plus de 4.000 rendez-vous ont ainsi été organisés à Liège sur les deux jours de conférence. Cette conférence internationale fut une excellente opportunité pour promouvoir les atouts du complexe portuaire liégeois et des ports wallons.

L'année 2019 s'est ensuite clôturée par une mission d'études dédiée à l'attention du Conseil d'administration à Rotterdam (une journée consacrée au Port de Rotterdam et une seconde à la Ville de Rotterdam, jumelée avec la Ville de Liège) en vue de renforcer notre collaboration avec ce port.

Je suis donc particulièrement fier de ces résultats et des projets menés par le Port autonome de Liège en 2019. Ils démontrent nettement le dynamisme et les performances commerciales de nos entreprises portuaires concessionnaires actives sur nos zones portuaires, toujours à la recherche de nouveaux trafics. Ils reflètent aussi le dynamisme de notre autorité portuaire et de l'ensemble du personnel œuvrant à ces divers projets.

J'espère qu'à la lecture de ce rapport annuel vous apprécierez le travail accompli au cours de l'année 2019 : un travail pour la modernisation et l'image de notoriété du Port autonome de Liège, afin de faire croître, encore et toujours, le rôle joué par le Port en faveur de la région, tant par la promotion du mode de transport le plus respectueux de l'environnement que pour son rôle économique régional de premier plan.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis BERTRAND

Directeur général



© Marco Mertens

© Marco Mertens





2

LE PORT AUTONOME DE LIÈGE

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles :

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission; l'outillage des ports et la réglementation de leur usage;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président et dix membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.



© Trilogiport



© Port autonome de Liège

Siège administratif

Quai de Maestricht, 14
4000 Liège

T +32 4 232 97 97

portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be

TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux : de 8h à 16h30

Siège technique

Port de Monsin
Rue de l'Île Monsin, 40
4020 Liège

T +32 4 264 02 22

Ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire

M +32 496 16 67 17

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts, 1

4000 Liège

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

portdeliege@skynet.be

c.marechal@portdeliege.be

VHF canal 23

Ouverture des bureaux :

- du 16 septembre au 14 mai
de 8h à 9h et de 15h à 16h
- du 15 mai au 15 septembre
en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

Bureau de police

Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts, 1

4000 Liège

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

Ouverture des bureaux de 8h à 9h et de 15h à 16h



2.3. Conseil d'administration



Présidence
M. Willy DEMEYER
Bourgmestre de la
Ville de Liège



© Marco Neutens

Direction générale
M. Emile-Louis
BERTRAND



Gouvernance du
Port autonome de
Liège



WALLONIE

VILLE DE LIÈGE



3 commissaires
2 Wallonie
1 Ville de Liège

Présidence

Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège

Vice-présidence

Marc GILLIQUET
Directeur -Département Police et Contrôles
Direction de Liège - SPW ARNE (s)

Commissaires

Stéphane LEFEBVRE
Directeur général
du CHR Verviers

Administrateurs pour la Ville de Liège

Mehmet AYDOGDU
Conseiller communal (s)

Grégory BENVEGNA
Conseiller communal

Michel FIRKET
Premier Echevin (s)

Quentin LE BUSSY
Conseiller communal

Louis MARAITE
Conseiller communal

Medhi SALHI
Conseiller communal

Daniel WATHELET
Conseiller communal (s)

Corinne WEGIMONT
Conseillère communale

Administrateurs pour la Wallonie

Arnaud DEWEZ
Bourgmestre de Dalhem (s)

Julien LENZINI
Conseiller du Ministre Jean-Claude Marcourt (s)

Jean-Claude PHLIPO (s)

Sophie THEMONT
Première Echevine à la commune de Flémalle (s)

Melissa TREVISAN
Doctorante ULiège (s)

Dominique PERRIN
Chef de cabinet adjoint
au Cabinet de Monsieur le Ministre Henry

Philippe ROUSSELLE
Directeur général
de la Ville de Liège

Adrien VIJGEN
SPW Mobilité et Infrastructures (s)

(s) sortant
(s) sortant



De gauche à droite :
Mélissa Trévisan, Louis Maraite,
Emile-Louis Bertrand, Willy Demeyer,
Gilles Foret, Quentin le Bussy,
Mehmet Aydogdu, Marc Gilliquet, Adrien Vijgen,
Grégory Benvegna, Arnaud Dewez
et Freddy Roenen



2.4. Direction et Services

Maison du Port

Direction générale



Emile-Louis BERTRAND
portdeliege@skynet.be

Service administratif

Secrétariat

Comptabilité et Affaires générales

Communication

Service économique et commercial

Service technique

Sûreté portuaire

Bâtiment technique

Service Travaux

Port des Yachts

Service Police

Port des Yachts - Capitainerie

© PAL

2.5. Contrôle

Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de « recettes et de dépenses » est transmis annuellement à Monsieur le Ministre de la Mobilité pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège. Par ailleurs, Monsieur le Ministre Henry, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité a désigné la S.R.L. REWISE AD, Réviseur d'entreprises » pour l'exercice comptable 2019 en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.

2.6. Rapport de rémunération

2.6.1. Informations générales

Nom de l'organisme
PORT AUTONOME DE LIEGE
Nature juridique
Unité d'Administration Publique (UAP)
Références légales
Le Port autonome de Liège a été créé par la Loi du 21 juin 1937, modifiée par la Loi du 10 janvier 1969 et par le décret - programme du 18 décembre 2003
Ministre de tutelle
Philippe HENRY
Période de reporting
2019

2.6.2. Informations relatives aux administrateurs publics

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège		jj/mm/aaaa	Années	Eur
DEMEYER Willy	Président	de plein droit		
THEMONT Sophie	Administratrice	01/10/2015	5	1.231,32 €
GILLIQUET Marc	Vice-Président	01/10/2015	5	2.462,64 €
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	01/10/2015	5	2.462,64 €
DEWEZ Arnaud	Administrateur	01/10/2015	5	2.257,42 €
TREVISAN Melissa	Administratrice	01/10/2015	5	2.257,42 €
AYDOGDU Mehmet	Administrateur	24/06/2013	6	1.231,32 €
WEGIMONT Corinne	Administratrice	24/06/2019	6	1.846,98 €
MARAITE Louis	Administrateur	24/06/2019	6	2.052,20 €
WATHELET Daniel	Administrateur	24/06/2013	6	1.026,10 €
LENZINI Julien	Administrateur	25/01/2018	2	2.257,42 €
SALHI Mehdi	Administrateur	02/09/2019	6	615,66 €
OMARI MWAYUMA Marie-Jeanne	Administratrice suppl.	27/05/2019	6	205,22 €
TASSET Jean-Paul	Administrateur suppl.	27/05/2019	6	205,22 €
BENVEGNA Gregory	Administrateur	27/05/2019	6	1.026,10 €
LE BUSSY Quentin	Administrateur	27/05/2019	6	820,88 €
HANNECART Xavier	Administrateur suppl.	01/10/2015	5	201,19 €

Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Chaque présence au Conseil d'administration donne droit à un jeton de 120,23 € à indexer (1,7069) pour tous les administrateurs ainsi que pour le vice-président.

Le président a droit à un montant brut annuel de 3.340,00 € à indexer (1,7069 pour l'année 2019) qu'il ne prélève pas.

Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'administrateur public a été désigné sur sa proposition.

Informations relatives à la répartition des genres

	F	H	Total
Membres de l'organe de gestion			
dont administrateurs publics	4	15	19



Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Titre	Autre organe décisionnel
Port autonome de Liège		
DEMEYER Willy	Président	8/11
THEMONT Sophie	Administratrice	5/7
GILLIQUET Marc	Vice-Président	11/11
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	10/11
DEWEZ Arnaud	Administrateur	10/11
TREVISAN Melissa	Administratrice	10/11
AYDOGDU Mehmet	Administrateur	6/6
WEGIMONT Corinne	Administratrice	9/11
MARAITE Louis	Administrateur	10/11
WATHELET Daniel	Administrateur	5/6
LENZINI Julien	Administrateur	11/11
SALHI Mehdi	Administrateur	3/3
OMARI MWAYUMA Marie-Jeanne	Administratrice suppl.	1/5
TASSET Jean-Paul	Administrateur suppl.	1/5
BENVEGNA Gregory	Administrateur	5/5
LE BUSSY Quentin	Administrateur	4/5

Autres organes préparatoires : Comité d'audit et Comité de rémunération du Conseil d'administration

Comité d'audit du Conseil d'administration		Comité de rémunération du Conseil d'administration	
GILLIQUET Marc	1/1	DEWEZ Arnaud	1/1
PHLYPO Jean-Claude	1/1	PHLYPO Jean-Claude	1/1
TREVISAN Mélissa	1/1	THEMONT Sophie	1/1

2.6.3. Informations relatives au gestionnaire

Informations relatives à la relation de travail

Nom de l'organe de gestion	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat :	Si mandat FP :
Port autonome de Liège			- Type de contrat	- Date AGW désignation
			- Date signature	- Date entrée en fonction
			- Date entrée en fonction	
BERTRAND Emile-Louis	Directeur général	mandat		- GW du 18/12/2014 - Mandat du 01/01/2015 au 31/12/2019.

Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

Gestionnaires	Rémunération de base	Rémunération variable	Plan de pension complémentaire	Autres composantes de la rémunération	Total
		Le cas échéant	Le cas échéant		Rémunération brute annuelle
BERTRAND Emile-Louis	145.567,48 €				145.567,48 €

2.6.4. Informations relatives aux commissaires du Gouvernement wallon

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège	jj/mm/aaaa	Années	Eur
VIJGEN Adrien	31/08/2017	2	1 641,76 €
LEFEBVRE Stéphane	31/08/2017	2	1 436,54 €
PERRIN Dominique	10/10/2019		615,66 €

Leur indemnité est déterminée par le décret du 29 mars 2018. Rémunération par des jetons de présence du même montant que les administrateurs.

Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Port autonome de Liège		
VIJGEN Adrien	8/11	0/2
LEFEBVRE Stéphane	7/11	0/2
PERRIN Dominique	3/11	0/2

Autre organe préparatoire : Comité d'audit et Comité de rémunération du Conseil d'administration.

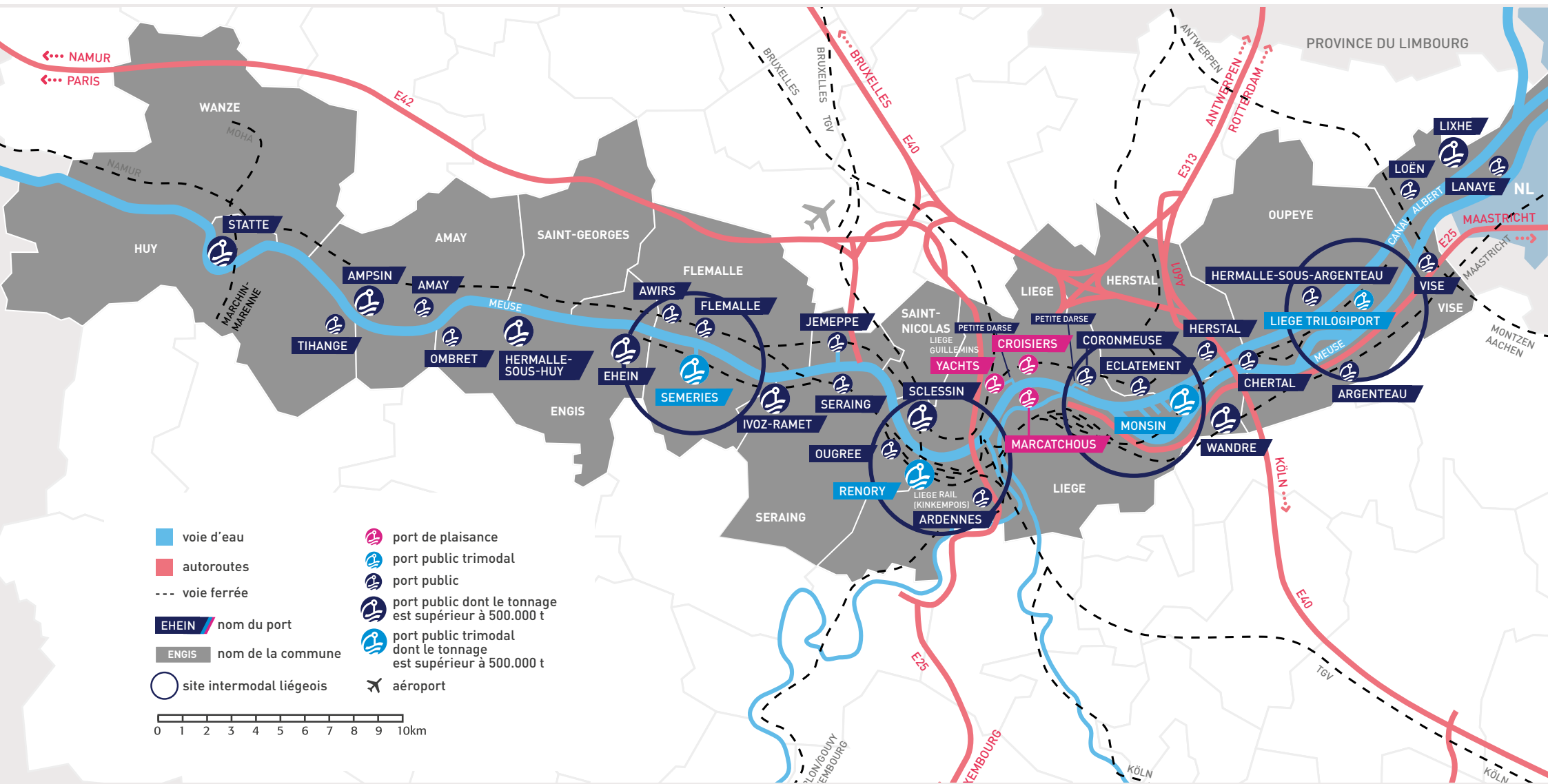
2.7. Formation des administrateurs

Au cours de l'année 2019, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté à une rencontre avec le Président de la MUPoL, Monsieur Dimitri Descamps, accompagné de Monsieur René Gotfryd, Administrateur, pour présenter brièvement une thématique d'intérêt général pour le Port autonome de Liège (Conseil d'administration du 18 septembre 2019).

Le Port autonome de Liège a également organisé une mission d'études dédiée à l'ensemble de son Conseil d'administration en décembre 2019 à Rotterdam (une journée consacrée au Port de Rotterdam et une seconde à la Ville de Rotterdam, jumelée avec la Ville de Liège).



2.8. Présentation de nos 33 zones portuaires



3 terminaux à conteneurs à Liège



Présentation de nos 33 zones portuaires



© AdobeStock

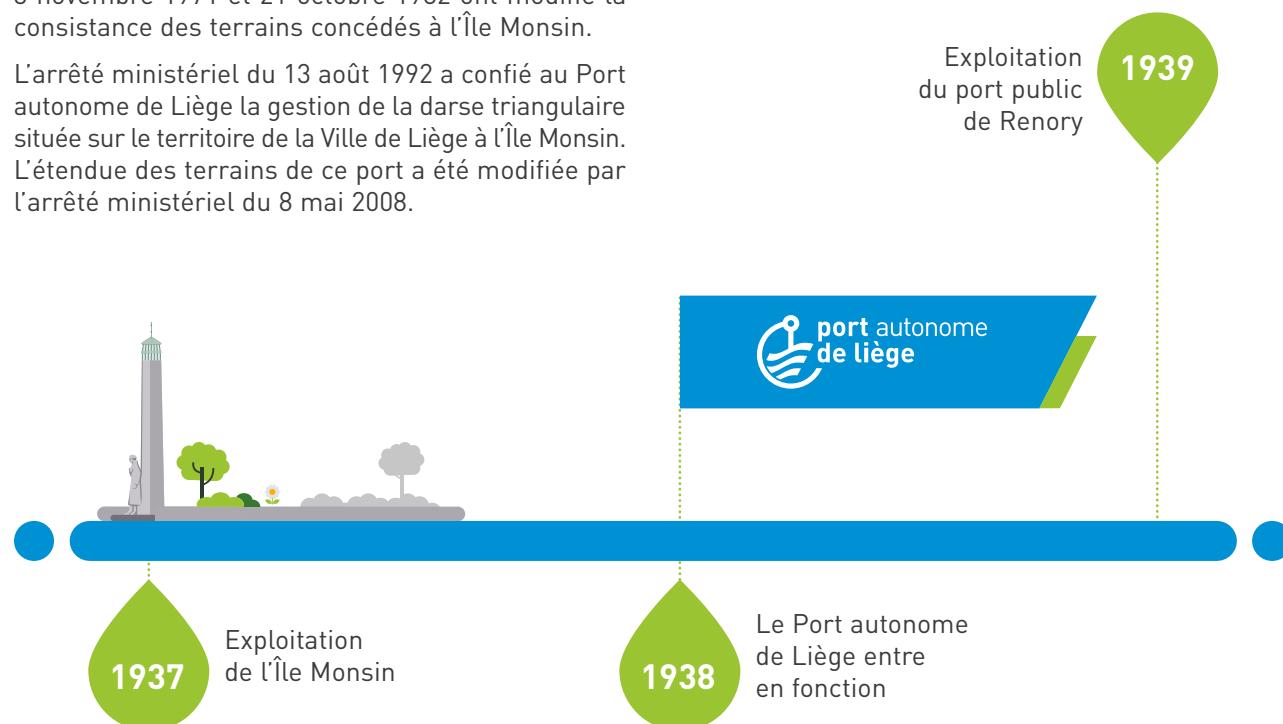
Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que **le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938**.

La Loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'**exploitation de l'Île Monsin**, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'Île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'Île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'**exploitation du port public de Renory**. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.



Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'**exploitation du port public de Coronmeuse**. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse. D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse.

Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'**exploitation du port public de Sclessin**. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

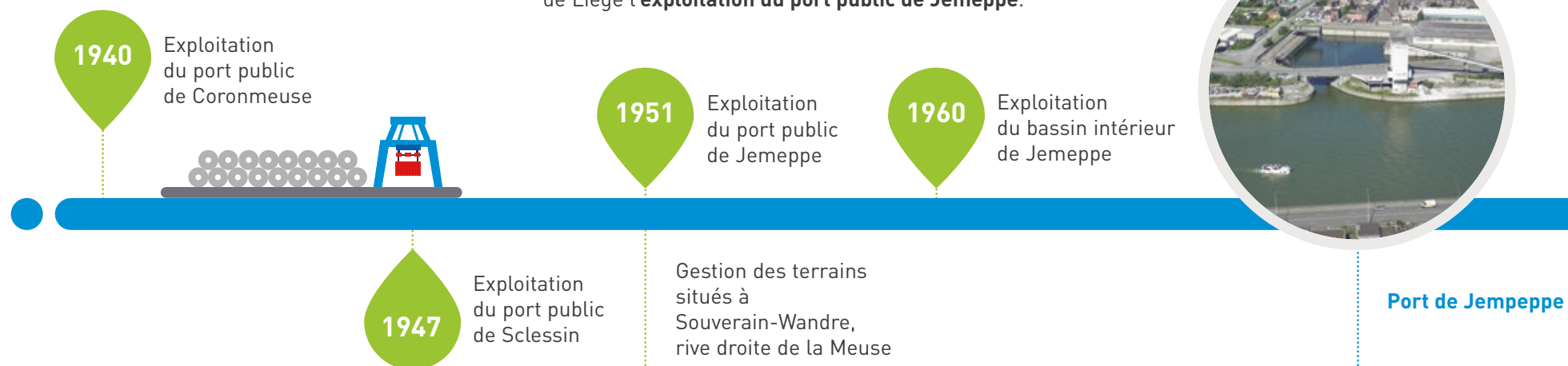
Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse**.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'**exploitation du bassin intérieur de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public d'Ivoz-Ramet**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Seraing** ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.



Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du Port des Yachts** de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 juin 2014.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public d'Ougrée**.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Ardennes**, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

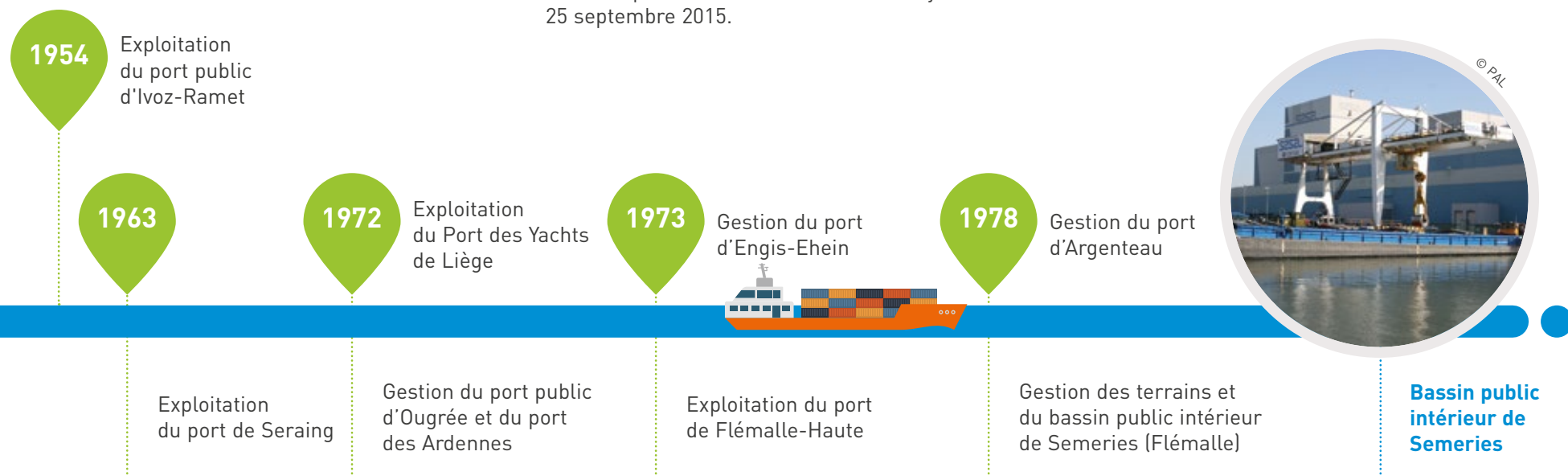
Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Engis-Ehein**. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Flémalle-Haute**.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Argenteau**, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries**, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la **gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing**.



Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert**.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chérayoie**, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret**. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Visé**. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004 et 16 octobre 2014.

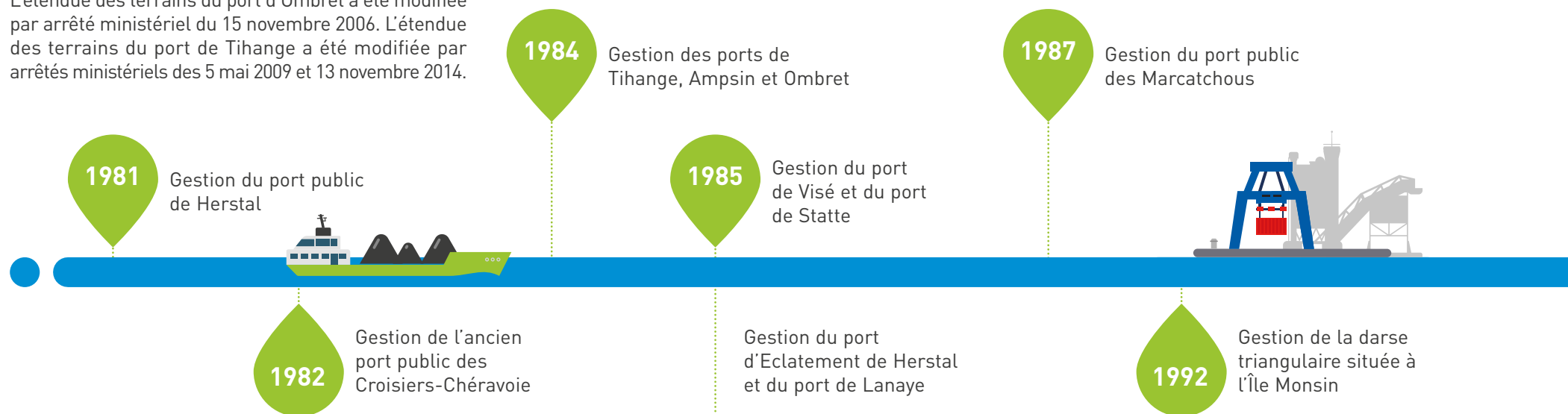
Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Statte** sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Eclatement de Herstal**. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Lanaye**.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public des Marcatchous**, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la Loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la Loi du 8 août 1988.



Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été confié au Port autonome de Liège la **gestion des terrains de la Région wallonne, constituant la plate-forme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau dite « Liège Trilogiport »** sise rive droite du canal Albert entre les ponts de Hermalle-sous-Argenteau et de Haccourt. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté ministériel du 17 mai 2017.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau**, rive gauche.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Amay**.

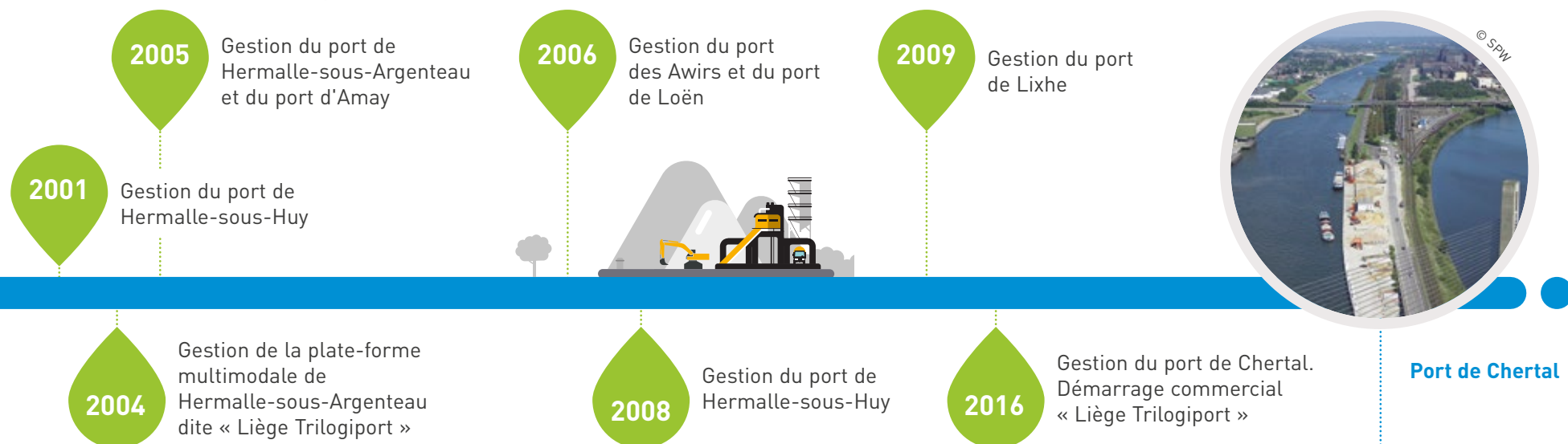
Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Awirs**, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Loën**, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe).

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion de l'appontement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé)**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de "Chertal"**.



33 zones portuaires

1^{er} Port fluvial belge

3^{ème} Port fluvial européen

Port des Yachts
1 port de plaisance

27 km
de quais

382 ha de terrains
portuaires

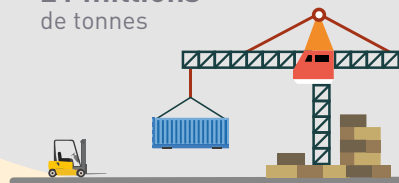
10.962
emplois
indirects

7.753
emplois
directs

96.220
conteneurs (EVP)
manutentionnés
en 2019

21 millions
de tonnes

Liège Trilogiport
Une plate-forme
multimodale
de 120 ha





© SPW

Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze, rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

3 ha 64 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 73,00$

Equipement

- Eclairage public
- 4 tanks pour une contenance totale de $\pm 11.150 \text{ m}^3$

Usager

- S.A. BIOWANZE



© SPW

Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 541 m
- Enfoncement admis : 2,50 m

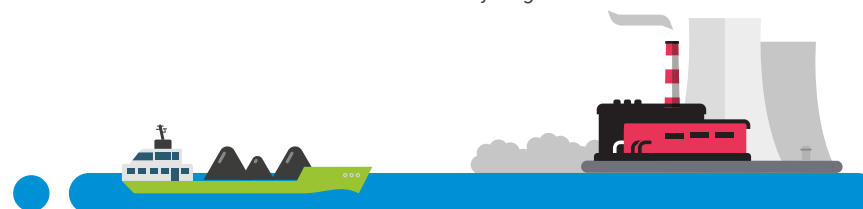
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 71,40$

Equipement

Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus / S.A. ENGIE Electrabel
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage





Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 675 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Equipement

- Possibilité électricité et téléphone
- Eclairage public

Usager

- S.A. CBR



Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

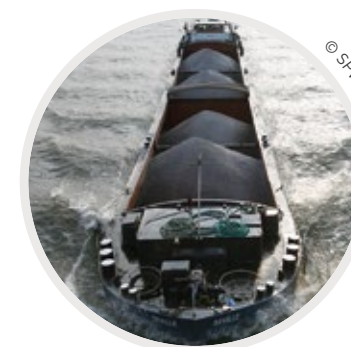
61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$





© SPW

Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et d'Engis,
rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)

Equipement

Possibilité électricité, téléphone et eau



© SPW

Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont de Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

68 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
(uniquement au droit des quais)

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais
 - $\pm 67,48$ (port amont)
 - $\pm 67,20$ (port aval)

Equipement

4 quais de déchargement (50 m) , 1 quai de chargement (63 m) et 4 dalles de stockage ($\pm 5.500 \text{ m}^2$)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX « DUMONT-WAUTIER »
- S.A. ECODREAM



© SPW

Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617

Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

6 a

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfouissement admis : 3,00 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais :
 - $\pm 66,50$ en aval du pont
 - $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usagers

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



© SPW

Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m
- Niveau du quai : $\pm 65,70$

- Enfouissement admis : 3,00 m (accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$

Equipement

- 1 appontement

Usager

- S.A. ENGIE Electrabel





© PAL

Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. GPF1



© PAL

Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

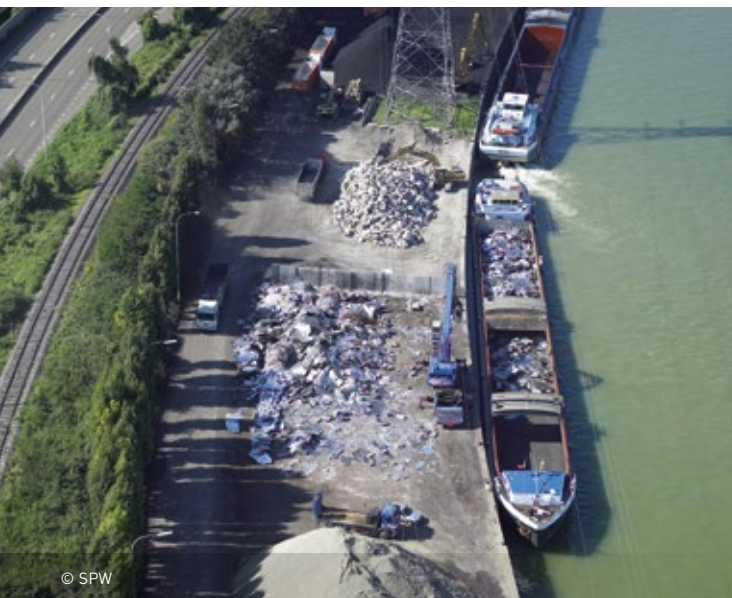
- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



© SPW

Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège – Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m-3,00 m quai Val Fil
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00

- Niveau du quai : ± 63,80

Equipement

- 1 pont portique et 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usagers

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. COLAS
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



© SPW

Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)

- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais : ± 65,00 - ± 62,50 (quai de 154 m côté voirie)

Equipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement roulier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



© SPW

Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : Via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur des quais :

– en Meuse : 723 m – en bassin : 360 m

- Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont – 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - amont : $\pm 64,00$ à $65,00$ – aval : $\pm 63,50$
 - bassin : $\pm 65,00$

Equipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usagers

- S.A. CIMENTERIES C.B.R. & S.A.GERDAY
- S.A. FRISAYE TRANSPORTS
- S.A. SOMEF



© PAL

Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attendant)

Superficie disponible

Néant

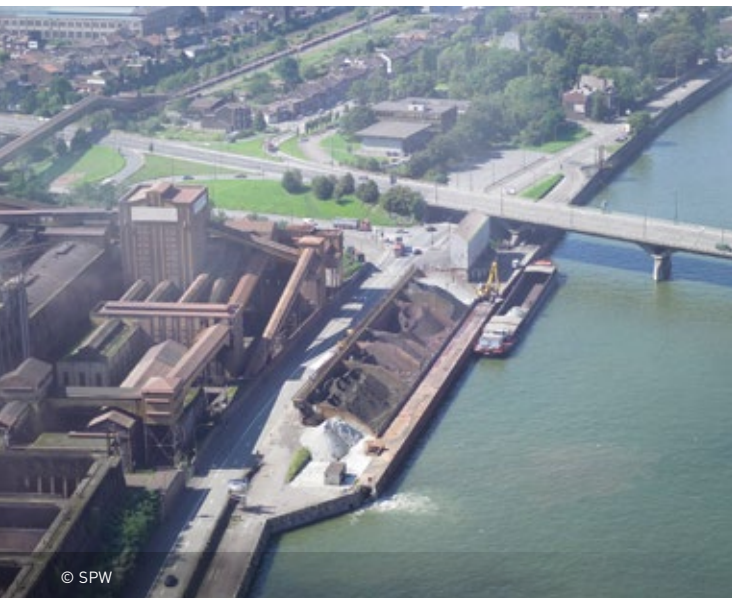
Infrastructure

- Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : $\pm 62,20$
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$

Usagers

- S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL
- VARO ENERGY NETHERLANDS B.V.





Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

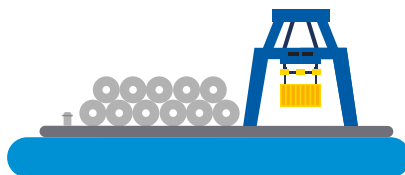
Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant



Infrastructure

- Longueur du quai : 422 m
- Enfoncement admis :
 - 2,50 m (sur 160 m amont)
 - 3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 64,00$

Equipement

- Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

2 ha 63 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
- Enfoncement admis : 2,5 m sur 960 m et 3 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - $\pm 63,50$ sur 960 m
 - $\pm 65,55$ sur 332 m aval

Equipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
- 1 pont portique de 5 à 6 t
- 3 ponts portiques de 35 à 50 t
- 2 grues mobiles de 5 et 6 t
- 2 grues mobiles de 20 et 50 t
- 3 ponts à peser de 60 t
- 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs

Usagers

- S.A. ATRIUM NOVANDI
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Sud



© SPW

Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 54 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
- Enfoncement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,25$
- Niveau du quai : $\pm 67,60$

Equipement

- Electricité HT et téléphone

Usager

- S.A.FLUXYS



© PAL

Port des Marcatchous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la
- France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ m sur 100 m

Equipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.
- Eau, électricité et éclairage public



© SPW

Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

65 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse : 440 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - en bassin : ± 61,00 m
 - en Meuse : ± 62,00 m

Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, fax, éclairage public, parking, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Borne interactive
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches.

Heures d'ouverture :

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai)

 - de 8h à 9h et de 15h à 16h
 - le week-end : à la demande

En saison (du 15 mai au 15 septembre)

 - en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
 - le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande.
- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »



© PAL



© SPW

Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53 m

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et téléphone



© SPW

Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - Autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Superficie totale

Néant – Bassin sans terrains attenants

Superficie disponible

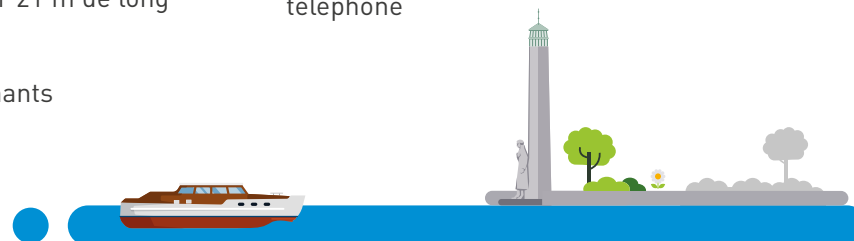
Néant

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

Équipement

- Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone





© Aerialmedia

Port de Monsin

Localisation

A l'aval de Liège, à l'origine du canal Albert. Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage. Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 12 a

Infrastructure

- Situation des quais (longueur utile)
 - canal Albert : 790 m

- darse sud : 1.250 m
- darse nord : 896 m
- quai en Meuse : 1.150 m
- darse en Meuse : 190 m
- darse couverte : 220 m
- darse triangulaire : 71 m
- Enfouissement admis :
 - darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
 - darse couverte : 3,40 m
 - darse triangulaire : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau :
 - ± 60,00 en canal Albert
 - ± 54,30 en Meuse
- Niveau des quais :
 - ± 62,00 en canal Albert
 - ± 58,65 en Meuse

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'île Monsin
- 1 gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public
- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupant une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées.
- 2 ponts portiques de 9 à 15 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t

- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 4 ponts roulants de 20 à 30 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 7 grues de 5 t
- 1 grue de 12 t
- 19 ponts à peser de 4 à 100 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 53 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN (25)
- S.A. DERICHEBOURG BELGIUM (11 A,B)
- S.A. ENVISAN (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.P.R.L. GASCOGNE BOIS (9)
- S.A. GRAVAUBEL (22 B)
- S.A. HOLCIM (Belgique) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12 A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8 A,B,C)
- S.A. TERVAL (5+6, 20A,B,C,D,E,F,G,H – 23)
- S.P.R.L. TRH Liège (17)



© SPW

Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

Superficie disponible

90 a

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis :

Avis à la batellerie du 27 juin 2001 :
BASSE MEUSE - REGLE DE NAVIGATION - Tirant d'eau
Par dérogation à l'article 1° du règlement particulier de la Meuse, le maximum de tirant d'eau des bateaux admis à naviguer est fixé, à titre d'essai et de pure tolérance, dans la passe navigable, de la manière suivante :

- depuis le pont-rail de Monsin (cumulée 115,260) jusqu'à la cumulée 115,900 : 2,80 m
- depuis la cumulée 115,900 jusqu'au pont de Wandre (cumulée 117,874) : 3,40 m

- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

Equipement

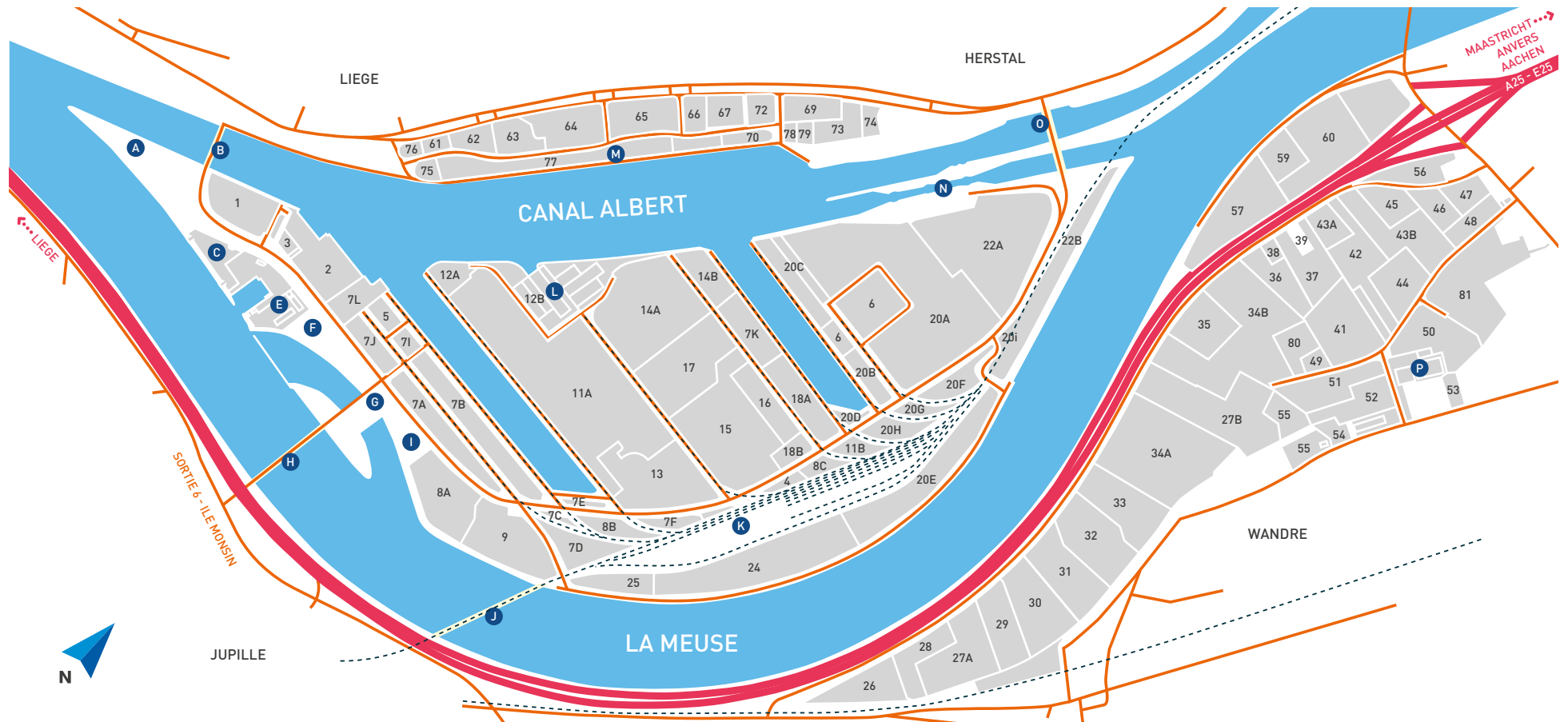
- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maestricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 82 tanks d'une capacité de stockage de 350.000 m³
- 51 entrepôts d'une superficie totale de 107.195 m²

Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA REFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLISS FACO (45)
- S.A. CAD IMMO (50)
- S.A. COFIMEX (44)

- S.A. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES + TELECOMMUNICATIONS (CE+T) (41)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34 A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.A. GESIMAT (43A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.R.L. GLOBAL S'IMMO (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (42)
- S.A. JOLY (33)
- S.P.R.L. KVS PROJECT BY DISPA (53)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. LIEGE TANK STORAGE (L.T.S) (35)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (PPST) (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.C.R.L. SMARTVALUE (80+81)
- S.P.R.L. SOLIREM (51)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.C.R.I. W-STONES (54)
- S.A. XEO PROJET (36)

Port de Monsin, port pétrolier de Wandre et port d'Éclatement



- A** Esplanade Albert 1^{er}
- B** Pont Marexhe
- C** Royal Yacht Club de la Meuse
- E** Port autonome de Liège
Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- F** SPW Mobilité et Infrastructures
- G** Centrale hydroélectrique
- H** Pont-barrage de Monsin

- I** S.A. EDF LUMINUS
- J** Pont rail
- K** Gare de triage
- L** Darse couverte
- M** Port d'éclatement
- N** Ecluse de Meuse
- O** Pont Milsaucy
- P** Atc La Détente

- parcelles
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée



© SPW

Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible

67 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 62,00$

Equipement

- Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usagers

- S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
- S.A. COLRUYT (64)
- S.P.R.L. GARAGE CARROSSERIE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- LIDL BELGIUM GmbH und Co KG
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- S.A. SAPIN (77)
- M. STANISCI (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIE – INVEST (74)



© SPW

Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maestricht)

Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfouissement admis : 3,00 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 62,00$

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SUEZ R&R BE Wallonie



© SPW

Port de Chertal

Localisation

Ville de Herstal, rive droite du canal Albert

Accès

Via le pont de Wandre

Accès direct aux autoroutes E40 et E25

Superficie totale

1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 385 m
- Enfoncement admis : enfoncement admis par le Service Public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m au 05.04.2018)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usager

- S.A. MATEGRO



© SPW

Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)

Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 57,00$

Equipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t de capacité
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Electricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C. S.C.A.R.



© SPW

Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

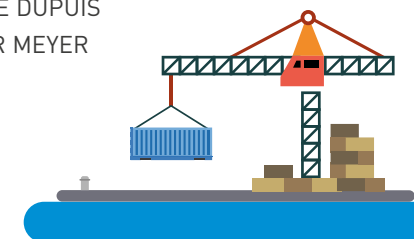
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usagers

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER



© Aerialmedia

Liège Trilogiport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès (Via l'autoroute E25)

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3) suivre Liège Trilogiport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogiport (n° 2A)

Superficie totale

83 ha 80 a dont 75 ha 35 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$

- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Terminal à conteneurs (3 ha 80 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
- Des halls logistiques sur une superficie de $\pm 59.750 \text{ m}^2$

Usagers

- Terminal à conteneurs
 - S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Nord
- Zone logistique
 - S.A. D.L. TRILOGIPOINT BELGIUM (JOST GROUP) (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)
 - WSC (20 ha)



© SPW

Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

6 ha 72 a dont 5 ha 70 a de terrains exploitables

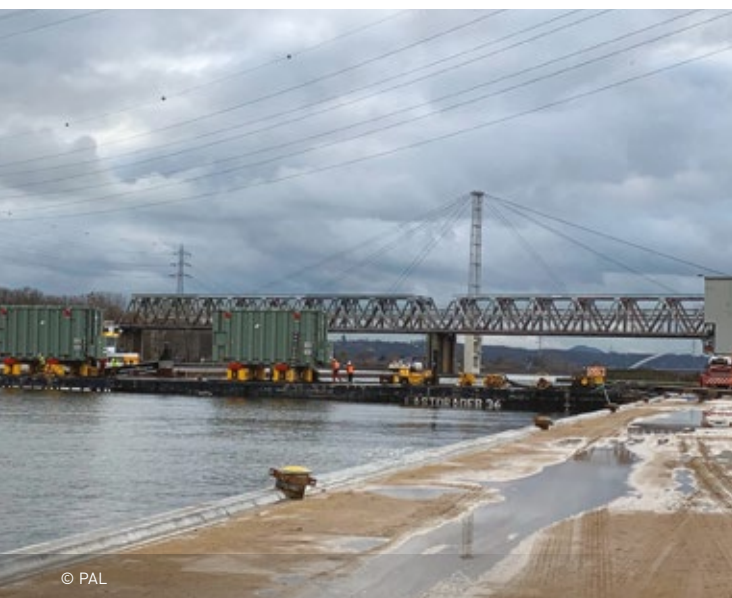
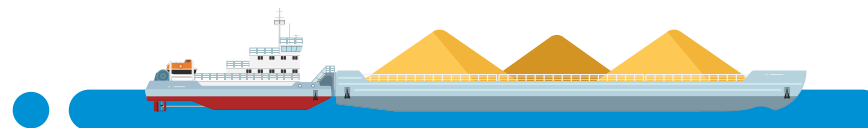
Superficie disponible

1 ha 16 a (amont)

21 a (aval)

Infrastructure

- Longueur du quai : 940 m dont 840 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 55,50$



© PAL

Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 279 m
- Enfouissement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,00$

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



© SPW

Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur appontement : 26,15 m

- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Equipement

- Entrepôts : 6.390 m²

Usagers

- S.A. Cimenteries C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN
- S.A. ENVISAN
- S.C.I.R.L. INTRADEL



© SPW

Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès (Via l'autoroute E25)

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50





2.9. Conditions d'installation et de tarification



*Nos conditions d'installation
Besoin d'un quai, d'un terrain
portuaire pour un jour, un mois,
un an ou plus ?*

*Vous souhaitez développer des
activités économiques le long
de la voie d'eau ?*

*Le Port autonome de Liège
vous offre diverses possibilités
d'installation en fonction des
besoins de votre société.*

*Consultez ici nos types de
contrats et tarifications et
contactez-nous !*

*Le service économique
et commercial du Port
autonome de Liège se tient
à votre disposition pour
vos premiers contacts puis
pour l'élaboration de
vos projets.*

2.9.1. Conditions d'installation

A. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans ;
- investissements à réaliser sur le site concédé ;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

B. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...) ;
- préavis, de part et d'autre : 1 mois ;
- pas d'investissement lourd ;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.

C. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage, stockage) ;
- révocable, durée très limitée.

Remarques :

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, à charge du client/usager.

2.9.2. Tarification

Deux catégories de redevances :

A. Redevances d'occupation de terrains*

- Terrains situés derrière les quais de transbordement
Redevance de base : 1,3014 €/an/m²
Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m² :
 - appliquée aux usagers concessionnaires uniquement ;
 - suivant l'importance de l'emplacement occupé.
- Terrains industriels (arrière-zone)
Redevance de base : 0,4338 €/an/m²
Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m² :
mêmes conditions que ci-dessus.



B. Redevances à la tonne manipulée*

- Opérations par bateau
Avec occupation de terrain :
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.Sans occupation de terrain : mêmes conditions que ci-dessus avec une augmentation de 50 %.
- Opérations par camions
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1301 €/tonne
- Opérations par wagons
 - Tarif général : 0,1301 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1735 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1735 €/tonne

* Les taux reproduits ci-dessus sont majorés de la mobilité (54 % en 2019) et de la TVA.





3

BILAN DES ACTIVITÉS 2019

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

Le Port autonome de Liège a enregistré une excellente croissance du trafic fluvial de conteneurs en 2019. Avec 96.220 EVP (équivalent-vingt-pieds) et une progression de 13 % (+10.699 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège augmentent encore de manière remarquable leurs résultats par rapport à 2018. Il s'agit d'un nouveau record absolu à Liège.

Le trafic voie d'eau s'est élevé à 15.9 millions de tonnes, en stabilisation par rapport à 2018.

Le trafic global (eau-rail-route) observe un très léger recul à Liège : 21.1 millions de tonnes de marchandises transportées ont transité par les zones portuaires liégeoises, soit - 1% par rapport à 2018.

Ce montant global (eau-rail-route) pourrait toutefois s'élever à 23.4 millions. Ce calcul nécessite toutefois quelques explications. Les statistiques officielles du Port de Liège sont établies exclusivement sur base des trafics facturés aux entreprises concessionnaires actives sur le domaine portuaire liégeois. Selon le Port autonome de Liège, 2.3 millions de tonnes supplémentaires sont engendrées par le trafic camion généré sur nos zones portuaires. Ces trafics, touchant la voie d'eau, ne sont pas facturés et ne font dès lors pas partie des statistiques officielles. Ces trafics supplémentaires viendraient donc s'ajouter aux 21.1 millions de tonnes. Le montant global du trafic eau-rail-route s'élèverait donc à 23.4 millions de tonnes.

Ce chiffre final démontre ainsi **l'utilisation réelle** des infrastructures portuaires liégeoises et prouve que l'obtention des subsides wallons est essentielle en vue de répondre à la demande légitime des entreprises concessionnaires d'obtenir des facilités portuaires performantes.

Malgré un ralentissement du trafic fluvial observé globalement en Wallonie (-5,8%), le Port de Liège tire ainsi son épingle hors du jeu en enregistrant une croissance significative du trafic de conteneurs et une stabilisation de son trafic fluvial.

La plate-forme multimodale **Liège Trilogiport** a poursuivi son bon développement en 2019. Elle bénéficie à ce jour d'un terminal à conteneurs et de deux halls logistiques opérationnels, respectivement de 23.000 m² et de 44.000 m². A ces deux halls s'ajoute un troisième hall logistique, 20.000 m², dont la construction a démarré à l'automne 2019. Ce dernier hall devrait être opérationnel à la fin du printemps.

Par ailleurs, le complexe portuaire liégeois représente, selon la Banque nationale de Belgique, 7.753 emplois directs et 10.962 emplois indirects générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège. Le Port de Liège demeure sans aucun doute un levier de développement socio-économique important pour la région.

Il reste **un acteur incontournable du développement durable : 75 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau**, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen.

Selon **Monsieur Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège**: « A Liège, le trafic fluvial de conteneurs continue d'afficher d'excellents résultats en 2019. Il s'agit d'une excellente tendance vu le développement de notre plate-forme Liège Trilogiport. Nous continuons de maintenir et développer cette activité, tout en respectant le bien-être des riverains avec qui nous nous concertons de manière trimestrielle.

Par ailleurs, je souligne également l'étroite collaboration de l'ensemble de nos entreprises concessionnaires, à la recherche permanente de nouveaux trafics diversifiés afin d'assurer la pérennité des activités portuaires de notre région. »



Appel aux entreprises : pensez au fluvial !

Le Port de Liège veut développer le report modal. Face aux enjeux écologiques et face à la saturation à l'entrée des grandes villes, le transport fluvial apparaît comme un avantage non négligeable et se positionne de plus en plus comme une alternative au routier ou ferroviaire.

Le Port autonome de Liège promeut ainsi le développement du transport multimodal, principalement du fluvial et rappelle aux entreprises que la voie d'eau peut être une alternative intéressante, économique et respectueuse de l'environnement. Nos sociétés concessionnaires proposent des solutions sur mesure pour tous types de marchandises.

Les impacts positifs du trafic par la voie d'eau en région liégeoise sont très importants puisque les tonnages de l'année 2019 représentent une économie de près de 800.000 camions sur nos routes !

Selon **Monsieur Emile-Louis BERTRAND, Directeur général** : « *J'incite incontestablement toutes les entreprises à réfléchir aux modes de transport alternatif afin d'inscrire la voie d'eau comme une véritable alternative pour le transport de marchandises. Réaliser ce transfert modal est important dans notre stratégie. Il est dès lors crucial de sensibiliser les entreprises à transférer les marchandises de la route vers la voie d'eau et/ou le rail. De nombreux investissements annuels relatifs à nos infrastructures portuaires sont réalisés par nos soins, en étroite collaboration avec le Gouvernement wallon et les concessionnaires, afin d'encourager cette multimodalité.* »

Redynamisation du fret ferroviaire

Le Port autonome de Liège travaille également sur la redynamisation du fret ferroviaire au sein de ses zones portuaires.

Afin d'assurer l'accès ferroviaire à **Liège Trilogiport**, divers travaux ont été réalisés au cours des années 2018-2019 (remise en état du pont ferroviaire, réhabilitation d'une voie ferrée sur le site de Chertal...).

Des travaux d'aménagement sont actuellement en cours au niveau des voies ferrées sur le site de Liège Trilogiport.

Le Port autonome de Liège travaille aussi actuellement sur la redynamisation du fret ferroviaire au sein du port de Monsin. Diverses solutions d'exploitation ferroviaire sont actuellement en cours d'analyse pour ce port.



Rapport détaillé des activités 2019

A. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège est également en hausse en 2019. Le Port autonome de Liège a ainsi observé une croissance de 6,8 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2019 à 4.818.273 € (+306.273 €). Le Port autonome de Liège réalise ainsi le meilleur bénéfice de son histoire ! Il est à noter la progression de son chiffre d'affaires de pratiquement 1 million d'euros en cinq ans, ce qui constitue une belle performance financière pour un organisme d'intérêt public.

B. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau restent globalement stables. Ils passent de 15.959.357 t en 2018 à 15.901.981 t en 2019, soit une très légère diminution de 57.376 tonnes (-0%).



Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance de 6,8 % de son chiffre d'affaire en 2019.

Catégories de marchandises

Catégories de marchandises	2018	2019	Différence	%
Produits de l'agriculture	563.102	520.761	- 42.341	- 8
Houille et lignite	1.669.779	1.459.269	-210.510	- 13
Minerais	9.851	0	-9.851	*
Produits alimentaires	0	0	0	*
Bois et produits du bois	360.904	302.714	- 58.190	- 16
Coke et produits pétroliers	3.351.139	3.296.874	- 54.265	- 2
Produits chimiques	409.434	386.040	- 23.394	- 6
Produits minéraux non métalliques	6.114.950	6.089.177	- 25.773	0
Métaux	1.307.375	1.155.989	- 151.386	- 12
Machines et matériel	863	1.557	+ 694	*
Matériel de transport	35	0	- 35	*
Articles manufacturés	683	0	- 683	*
Matières premières secondaires, déchets	1.231.531	1.710.844	+ 479.313	+ 39
Marchandises diverses, conteneurs	876.703	907.886	+ 31.183	+ 4
Autres marchandises	63.008	70.870	+ 7.862	+ 12
Total	15.959.357	15.901.981	-57.376	0

* non significatif

Les principales marchandises en baisse sont :

- les produits charbonniers (-210.510 tonnes, soit -13 %) ;
- les produits métalliques (-151.386 tonnes, soit -12 %) ;
- les bois et produits du bois (-58.190 tonnes, -16%) ;
- le coke et les produits pétroliers (-54.265 tonnes, soit -2 %) ;
- les produits de l'agriculture (-42.341 tonnes, soit -8 %) ;
- les produits chimiques (-23.394 tonnes, soit -6%).

Ces moindres résultats s'expliquent par :

- une fermeture progressive et programmée des centrales électriques au charbon en Allemagne et aux Pays-Bas ;
- une réduction de production dans la sidérurgie à froid, avec notamment du chômage économique chez Tata Steel ;
- la fermeture de la centrale électrique aux pellets des Awirs ;
- un hiver 2019 historiquement doux ;
- une réduction de la production des biocarburants à Statte, et
- un moindre recours à la voie d'eau dans le chef de l'usine Knauf à Engis.

Les principales marchandises en hausse sont :

- les matières premières secondaires et déchets (+479.313 tonnes, soit +39 %) ;
- les marchandises diverses/conteneurs (+31.183 tonnes, soit +4 %) ;
- les autres marchandises (+7.862 tonnes, soit +12 %).

Ces bonnes performances s'expliquent par :

- un ajustement dans le système de comptabilisation des laitiers ;
- l'augmentation des marchandises conteneurisées (+ 13 % en nombre d'EVP) ;
- une croissance des volumes de mâchefers générés par l'incinérateur d'Intradel.



Le Port autonome de Liège a établi un nouveau record absolu ! Le transport de conteneurs a enregistré une hausse remarquable de 13 %.

Les conteneurs - nouveau record absolu !

96.220 EVP (équivalents vingt pieds) ont été manutentionnés sur les trois terminaux liégeois (principalement DPW Liège Container Terminals qui gère les terminaux à conteneurs de Renory & de Liège Trilogiport, et celui d'Euroports Inland Terminals). Ceci correspond à une augmentation de 10.699 unités, soit une augmentation de 13%.

Il s'agit d'un nouveau record absolu.

Voici l'évolution du trafic fluvial de conteneurs au Port autonome de Liège, en augmentation continue, au cours de ces dernières années :

Année	Nombre EVP	%
2015	40.665	+ 27
2016	56.862	+ 40
2017	74.431	+ 31
2018	85.521	+ 15
2019	96.220	+ 13



La navigation maritime

Année	Nbr bateaux	Evolution	%
2015	78	-	-
2016	88	+ 10	+ 13
2017	116	+ 28	+ 32
2018	122	+ 6	+ 5
2019	156	+ 34	+ 28

Le Port autonome de Liège a accueilli 156 caboteurs (+ 34 unités). Ceci représente une **augmentation de 28 % par rapport à 2018**. Il s'agissait principalement d'aciers spéciaux importés d'Espagne et de Grande-Bretagne ou exportés vers le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal.



C. Résultats globaux*

Mode	2018	2019	Variation	%
Voie d'eau	15.959.357	15.901.981	- 57.376	0
Route	3.893.169	3.916.301	+ 23.132	+ 1
Rail	1.512.174	1.351.292	- 160.882	- 11
Total	21.364.700	21.169.574	- 195.126	- 1

* En tonnes

La réduction des trafics ferroviaires est essentiellement due à une baisse d'activités sur le terminal à coils de Renory.

Il est pertinent de considérer aussi les 2.3 millions d'euros supplémentaires engendrés par le trafic camion non facturé et donc non considéré dans les statistiques officielles (voir infra).

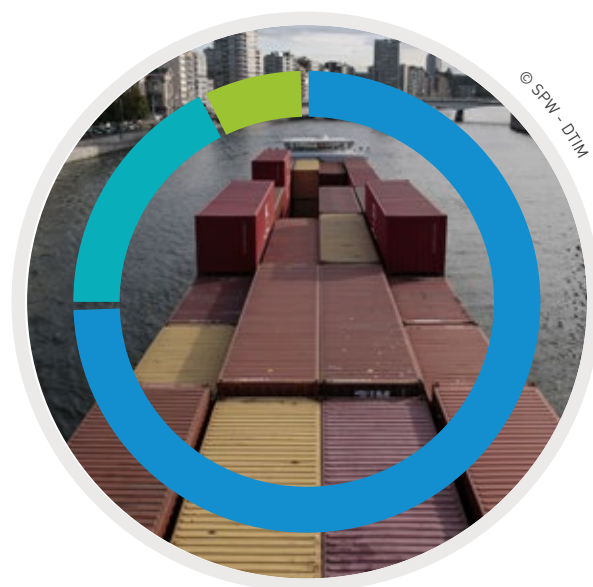
D. Nouveaux développements & trafics

A Liège Trilogiport

Un contrat de concession pour une superficie d'environ 20 hectares a été conclu avec Weerts Supply Chain (WSC). Active dans le domaine du transport et de la logistique, la société WSC prévoit la construction de deux entrepôts logistiques de dernière génération (l'un réfrigéré, l'autre conventionnel), pour une superficie totale de 88.000 m² afin d'y développer ses activités. Le premier entrepôt logistique d'une superficie de 20.000 m² est actuellement en cours de construction. L'ensemble représente un investissement total de plus de 50 millions d'euros et est porteur d'une prévision de plus de 400 emplois dans les quatre ans. WSC, attiré par le caractère multimodal de la plate-forme de Liège Trilogiport, entend proposer des services toujours plus innovants à un portefeuille clients en constante croissance.

Au port pétrolier de Wandre

Le dépôt pétrolier PPST (Petroleum Products Storage and Transport) a installé en octobre 2019 un nouvel équipement ultra-moderne de déchargement des barges : un bras rigide. Grâce à sa position stratégique sur la Meuse, le dépôt fournit des produits pétroliers aux particuliers et aux stations-services de la région. PPST est un des principaux dépôts de carburants en Wallonie. Ces produits pétroliers sont transférés depuis des barges vers des réservoirs à terre grâce à ce bras rigide de déchargement installé à l'appontement. Cet investissement renforce la sécurité des travailleurs sur le site, la productivité du site ainsi que la protection environnementale de la Meuse.



Voie d'eau (15.901.981 t)



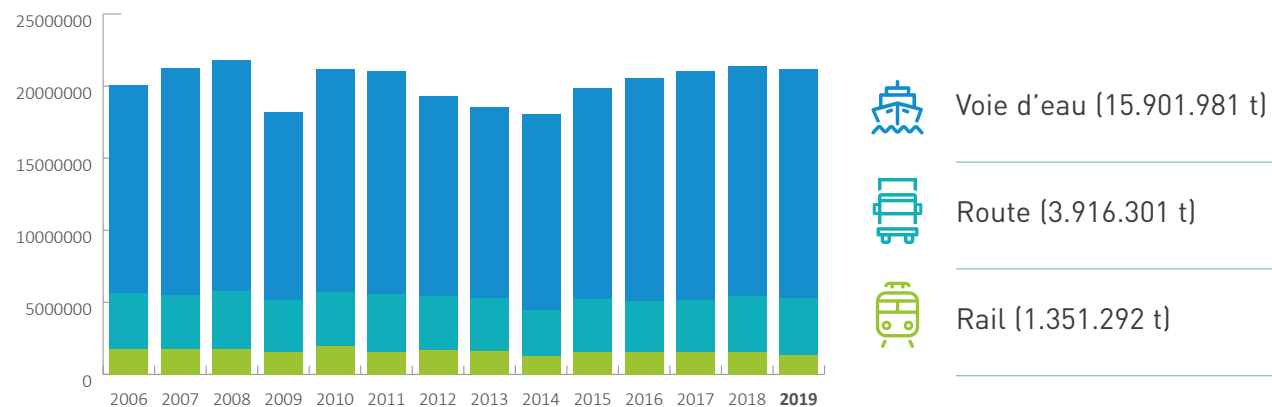
Route (3.916.301 t)



Rail (1.351.292 t)

Total : 21.169.574 t

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics



Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Trafic total
1939	-	-	0	1.139.206	1.139.206
1950	-	-	0	1.415.336	1.415.336
1951	-	-	0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136	-	1.136	-	1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332	-	10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626	-	16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620	-	9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713

Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Trafic total
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331
1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055

Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Trafic total
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964
1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.656.112	5.228.772	14.605.098	19.833.870
2016	1.516.698	3.549.923	5.066.621	15.462.275	20.528.896
2017	1.517.075	3.621.223	5.138.298	15.949.972	21.088.270
2018	1.512.174	3.893.169	5.405.343	15.959.357	21.364.700
2019	1.351.292	3.916.301	5.267.593	15.901.981	21.169.574

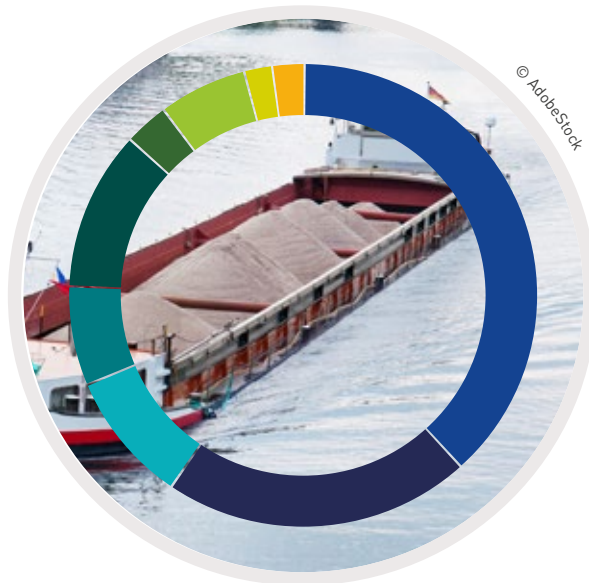
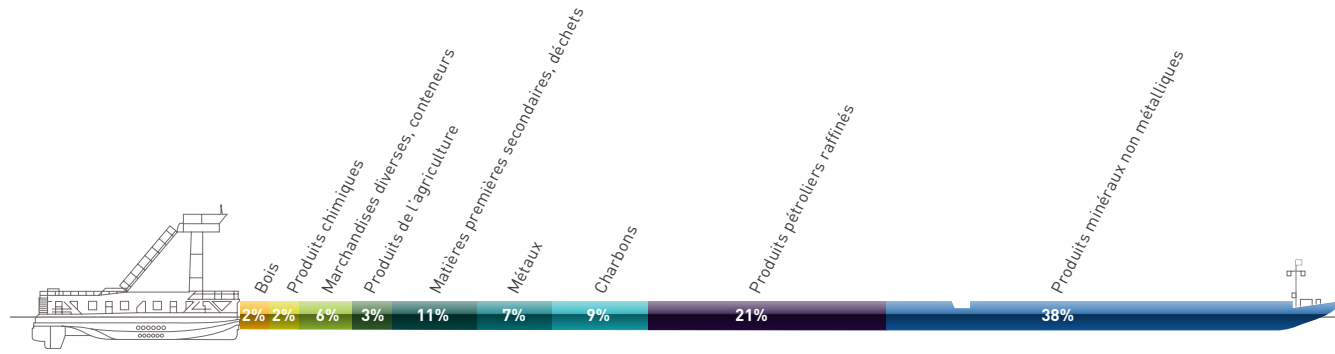
3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

Années	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		Total	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	1.091	1.161.615	761	1.390.760	1.852	2.552.375
2. Souverain-Wandre	-	-	826	1.901.402	826	1.901.402
3. Hermalle-sous-Huy	130	236.121	751	1.425.257	881	1.661.378
4. Lixhe	801	693.274	726	859.400	1.527	1.552.674
5. Ehein	913	1.102.220	75	178.248	988	1.280.468
6. Sclessin	-	-	478	1.083.788	478	1.083.788
7. Loën	5	335.894	205	511.689	210	847.583
8. Statte	343	356.753	449	476.414	792	833.167
9. Renory	389	472.732	404	209.750	793	682.482
10. Ivoz-Ramet	168	315.627	225	335.462	393	651.089
11. Semeries	236	277.425	201	290.920	437	568.345
12. Awirs	174	207.809	142	297.040	316	504.849
13. Ampsin	466	500.054	-	-	466	500.054
14. Tihange	90	208.343	154	101.440	244	309.783
15. Chertal	4	5.094	260	284.937	264	290.031
16. Liège Trilogiport	312	103.038	224	52.711	536	155.749
17. Hermalle-sous-Argenteau	7	9.505	64	131.779	71	141.284
18. Herstal	38	70.138	108	44.723	146	114.861
19. Argenteau	9	21.203	49	69.819	58	91.022
20. Flémalle-Haute	5	8.868	45	50.314	50	59.182
21. Seraing	33	49.994	-	-	33	49.994
22. Amay	22	22.152	8	16.139	30	38.291
23. Jemeppe	9	16.079	4	7.666	13	23.745
24. Eclatement	1	2.134	5	5.674	6	7.808
25. Ombret	2	577	-	-	2	577
Total	5.248	6.176.649	6.164	9.725.332	11.412	15.901.981

© AdobeStock

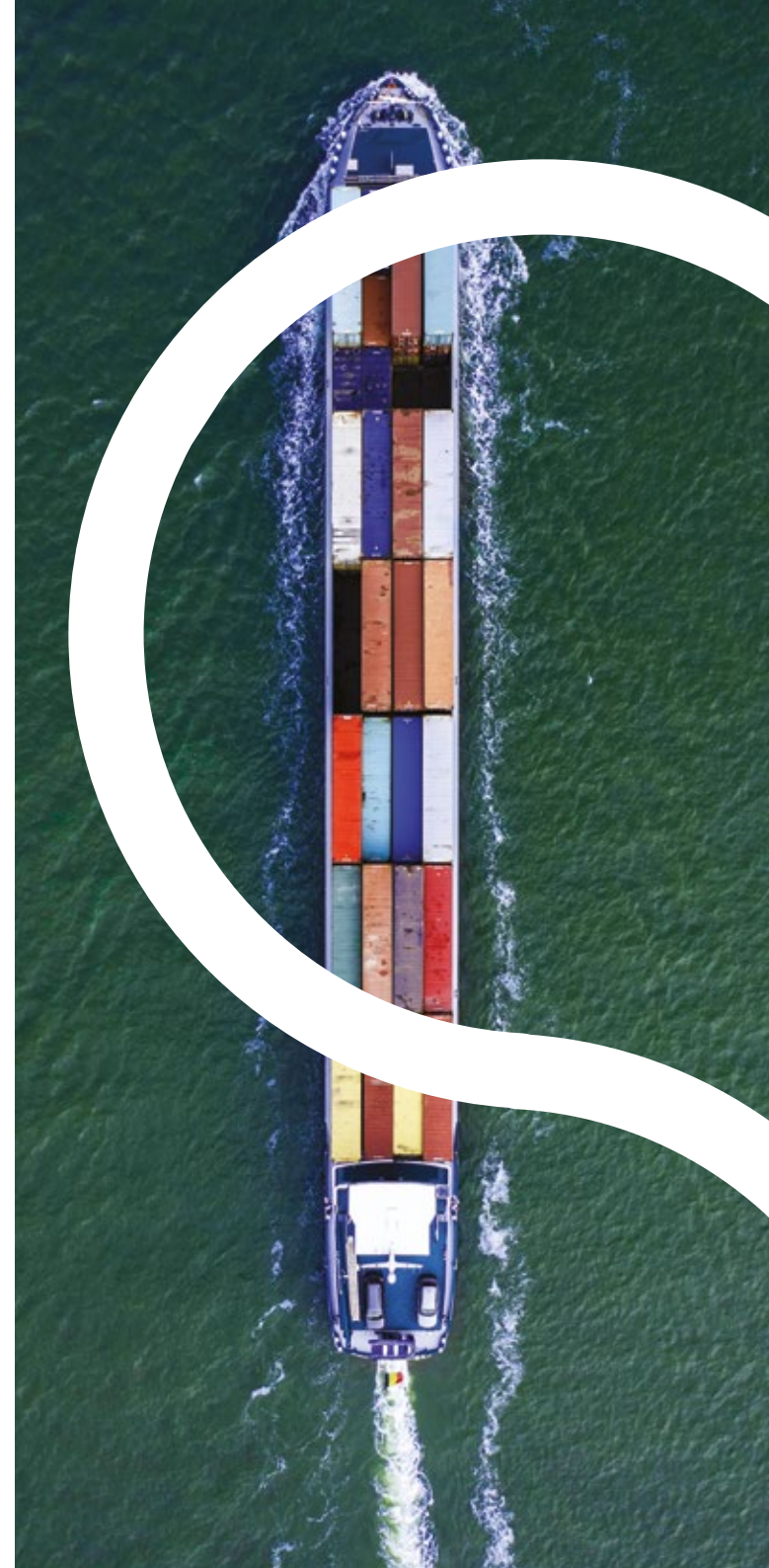


3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises



- Produits minéraux non métalliques **38%**
- Produits pétroliers raffinés **21%**
- Charbons **9%**
- Métaux **7%**
- Matières premières secondaires, déchets **11%**
- Produits de l'agriculture **3%**
- Marchandises diverses, conteneurs **6%**
- Produits chimiques **2%**
- Bois **2%**

© AdobeStock



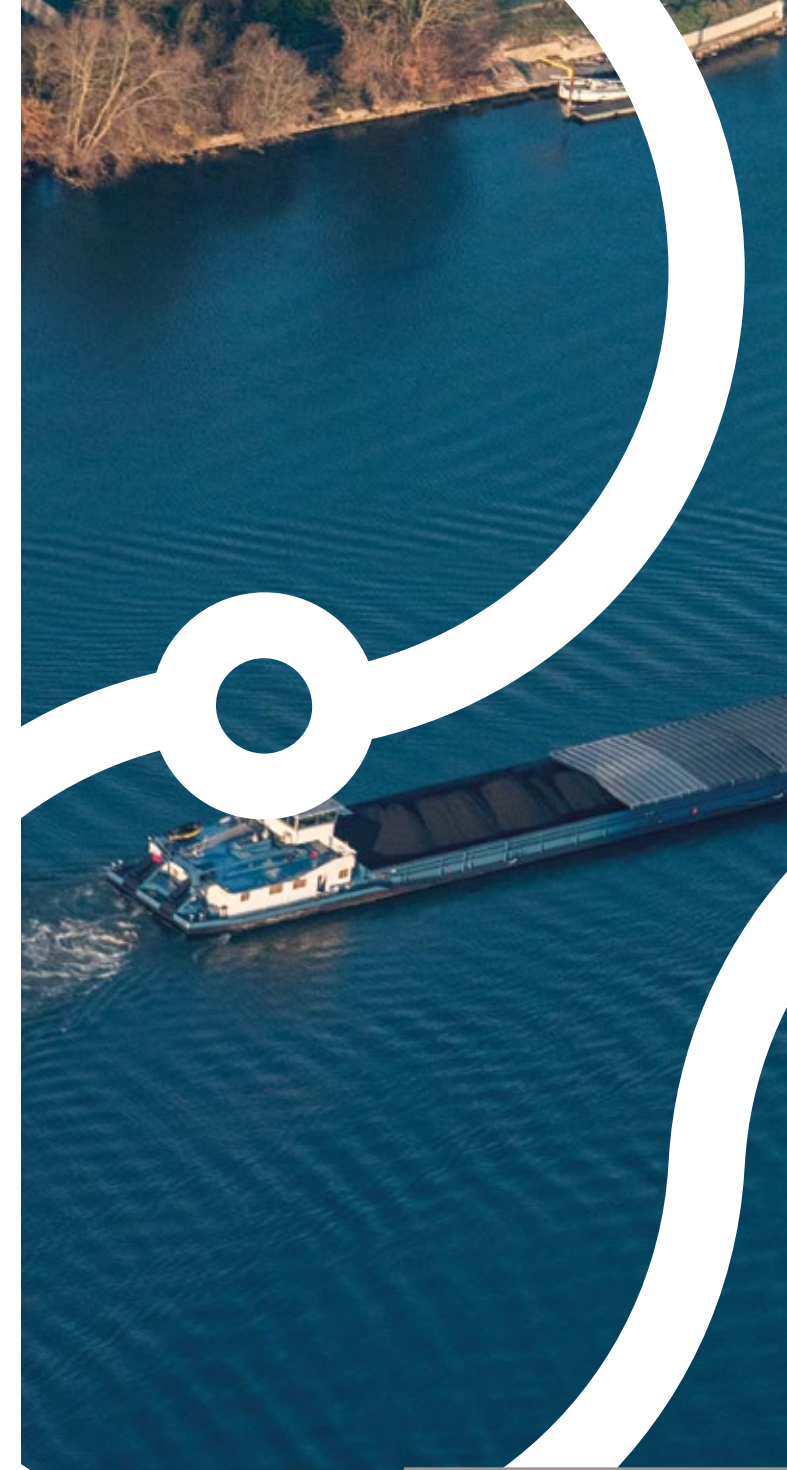
3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

Origine	Nbr de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Produits de l'agriculture	Houille & minerais métal.	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Matières premières second.	Divers
Belgique	3.462	4.997.093	145.743	176.672	1.759.561	46.838	1.820.930	625.616	421.733
Pays-Bas	2.022	3.791.317	2.049	790.415	1.150.408	309.209	1.009.610	188.245	341.381
Allemagne	304	551.712	4.479	8.027	25.404	11.516	247.672	199.830	54.784
France	319	338.442	328.792	-	1.999	5.600	-	-	2.051
Bulgarie	12	22.846	-	-	-	-	22.846	-	-
Espagne	10	19.896	-	-	-	19.896	-	-	-
Estonie	1	1.000	-	-	-	-	1.000	-	-
Hongrie	1	52	-	-	-	-	-	-	52
Total	6.131	9.722.358	481.063	975.114	2.937.372	393.059	3.102.058	1.013.691	820.001

3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

Origine	Nbr de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Produits de l'agriculture	Houille & minerais métal.	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Matières premières second.	Divers
Belgique	3.129	3.200.647	10.189	128.016	12.629	219.893	1.323.168	683.044	823.708
Pays-Bas	1.534	2.210.345	29.509	26.939	234.928	245.808	1.637.880	14.109	21.172
Allemagne	255	343.703	-	229.063	84.516	17.017	13.107	-	-
Grande-Bretagne	98	166.879	-	-	-	154.446	12.433	-	-
France	162	140.905	-	88.917	24.680	20.945	2.951	-	3.412
Espagne	84	84.383	-	-	-	84.383	-	-	-
Portugal	12	15.894	-	-	-	15.894	-	-	-
Suisse	5	8.901	-	8.075	-	-	-	-	826
Autriche	2	3.145	-	3.145	-	-	-	-	-
Irlande	1	1.518	-	-	-	1.518	-	-	-
Italie	1	329	-	-	-	-	329	-	-
Total	5.283	6.176.649	39.698	484.155	356.753	759.904	2.989.868	697.153	849.118

© AdobeStock



3.1.7. Tonnage moyen par bateau

Ports	Tonnages	Nbr de bateaux	Tonnage moyen 2019	Tonnage moyen 2018	Evolution
1. Loën	847.583	210	4.036	2.278	1.758
2. Souverain-Wandre	1.901.402	826	2.302	2.333	-31
3. Sclessin	1.083.788	478	2.267	2.249	18
4. Hermalle-sous-Argenteau	141.284	71	1.990	1.847	143
5. Hermalle-sous-Huy	1.661.378	881	1.886	1.779	107
6. Jemeppe	23.745	13	1.827	1.991	-164
7. Ivoz-Ramet	651.089	393	1.657	1.571	86
8. Awirs	504.849	316	1.598	1.775	-177
9. Argenteau	91.022	58	1.569	1.325	244
10. Seraing	49.994	33	1.515	1.078	437
11. Monsin	2.552.375	1.852	1.378	1.383	-5
12. Eclatement	7.808	6	1.301	2.021	-720
13. Semeries	568.345	437	1.301	1.360	-59
14. Ehein	1.280.468	988	1.296	1.286	10
15. Amay	38.291	30	1.276	1.037	239
16. Tihange	309.783	244	1.270	1.476	-206
17. Flémalle-Haute	59.182	50	1.184	1.087	97
18. Chertal	290.031	264	1.099	975	124
19. Ampsin	500.054	466	1.073	1.054	19
20. Statte	833.167	792	1.052	2.935	-1.883
21. Lixhe	1.552.674	1.527	1.017	989	28
22. Renory	682.482	793	861	1.179	-318
23. Herstal	114.861	146	787	671	116
24. Liège Trilogiport	155.749	536	291	477	-186
25. Ombret	577	2	289	153	136
Total	15.054.398	11.202	1 344	1 470	-126

3.1.7. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

Ports	Tonnages	Mètres de quai	Tonnage par mètre en 2019	Tonnage par mètre en 2018	Evolution
1. Sclessin	1.083.788	238	4.554	4.508	46
2. Loën	847.583	279	3.038	1.633	1.405
3. Hermalle-sous-Huy	1.661.378	946	1.756	1.822	-66
4. Semeries	568.345	458	1.241	1.446	-205
5. Lixhe	1.552.674	1.359	1.143	1.030	113
6. Ehein	1.280.468	1.244	1.029	1.049	-20
7. Souverain-Wandre	1.901.402	1.985	958	963	-5
8. Statte	833.167	1.030	809	886	-77
9. Chertal	290.031	385	753	780	-27
10. Ampsin	500.054	675	741	804	-63
11. Awirs	504.849	818	617	514	103
12. Ivoz-Ramet	651.089	1.110	587	620	-33
13. Tihange	309.783	541	573	584	-11
14. Monsin	2.552.375	4.567	559	618	-59
15. Renory	682.482	1.692	403	506	-103
16. Hermalle-sous-Argenteau.	141.284	800	177	178	-1
17. Herstal	114.861	675	170	158	12
18. Argenteau	91.022	963	95	36	59
19. Seraing	49.994	550	91	4	87
20. Flémalle-Haute	59.182	730	81	88	-7
21. Liège Trilogiport	155.749	2.250	69	49	20
22. Amay	38.291	644	59	19	40
23. Jemeppe	23.745	1.043	23	38	-15
24. Eclatement	7.808	855	9	71	-62
25. Ombret	577	400	1	1	0
Total	15.901.981	26.237	606	608	-2

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du Tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.





4

STRATÉGIE DE RÉSEAUX

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'hinterland des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebrugge et Dunkerque).

Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Triligiport** (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI).
- **Memorandum of Understanding** (protocole d'accord) **avec le Port d'Anvers**
 - Objectif : optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège.
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).



- **Port de Rotterdam**

- Signature d'une lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.

- **Taxi barge transfrontalier**

- Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais et Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures.
- Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
- Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
- Le modèle a été repris par des privés.

- **Core network « RTE-T »**

- Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « noeud modal ».
- RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
- Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux

européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.

- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Vlaamse Waterweg, gestionnaire du canal Albert**

- Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
- Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
- Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.

- **Plate-forme des ports wallons**

- A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
- Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
- Création d'une structure de coordination des ports wallons.

- **Port de Gand**

- Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.

- **Corridor Amsterdam-Marseille**

- Projet initié par Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
- Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâles/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.

- **Collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) ainsi que Logistics in Wallonia (LIW)**

- Le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'AWEX dans le cadre d'une convention de partenariat.
- Le Port autonome de Liège est également membre de LIW, le Pôle de Compétitivité dédié aux transports et à la logistique.
- Ensemble avec l'AWEX ainsi qu'avec LIW, le Port autonome de Liège participe à divers salons nationaux et internationaux tels que la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris, les salons Transport & Logistics à Munich et d'autres événements incontournables pour les entreprises du secteur.
- Ensemble avec l'AWEX et LIW, le Port autonome de Liège accueille de nombreuses délégations étrangères et investisseurs étrangers potentiels.

- **EU-China Logistics Incubator : un incubateur liégeois pour aider les entreprises chinoises**

- L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), Liege Airport et Logistics in Wallonia (LIW) ont décidé d'unir leur force pour créer l'incubateur « EU-China Logistics Incubator » en 2017. « EU-China Logistics Incubator » est un incubateur basé sur le site de l'aéroport liégeois et destiné à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises chinoises désireuses d'utiliser la Wallonie comme base pour leurs activités européennes.
- Cette grande première en Europe constitue une étape supplémentaire dans le positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil des sociétés logistiques chinoises.
- Le Port autonome de Liège soutient cet incubateur et est partenaire de ce « EU-China Logistics Incubator ».

- **Participation aux projets européens**

- Le Port autonome de Liège participe à différentes réunions et est partenaire de projets en vue d'obtenir des financements européens.

- **Accord de coopération entre les ports de Liège et de Douala - Cameroun**

- Le Port autonome de Liège a signé en octobre 2019 un accord de coopération avec le Port autonome de Douala au Cameroun. Le Port autonome de Liège collaborera étroitement avec celui de Douala durant les cinq prochaines années.
- Cet accord, facilité par l'AWEX, a été signé d'un côté par M. Cyrus NGO'O, Directeur général du Port autonome de Douala et de l'autre par M. Emile-Louis BERTRAND, Directeur général, du Port autonome de Liège.



Participation aux projets européens en vue d'obtenir de nouveaux financements

- Les termes de cet accord de coopération visent de manière générale à optimiser les échanges d'informations sur le fonctionnement des ports autonomes de Douala et de Liège, à assurer la promotion, le développement et la croissance des échanges commerciaux entre les communautés

portuaires camerounaises et liégeoises. L'accord vise également à promouvoir les échanges de "bonnes pratiques". Cette coopération vise aussi la mise en relation d'opportunités d'investissements entre Douala et Liège. Enfin, elle entend également à contribuer à la pérennité des ports et du transport fluvial et maritime et préconise le partage d'informations et la formation.

- L'accord entre les ports porte sur une durée de cinq ans.
- Le Port de Douala est considéré comme le poumon économique du Cameroun. Situé sur le Golfe de Guinée, ce port est une véritable plate-forme logistique par laquelle transitent environ 2/3 des échanges des pays de l'hinterland et d'autres. Le Cameroun est principalement un pays d'exportation pour le bois, le cacao, le café, les bananes, le coton et l'aluminium qui transitent par le Port de Douala.
- Le Port de Douala partage avec le Port de Liège des similitudes géographiques (port fluvial inscrit dans une ville avec accès maritime) et explore actuellement des opportunités d'échanges. Il est particulièrement intéressé par les développements réalisés à Liège et cherche notamment à signer des partenariats à long terme.

- **Memorandum of Understanding avec la Malaisie**

- Le Port autonome de Liège a rencontré à diverses reprises des représentants de l'Etat du Selangor, état le plus industriel de Malaisie particulièrement intéressée par le développement d'une chaîne logistique Halal. Afin de développer cette chaîne logistique de transport halal un Memorandum of Understanding a été conclu entre North Port Malaysia et le Port autonome de Liège.

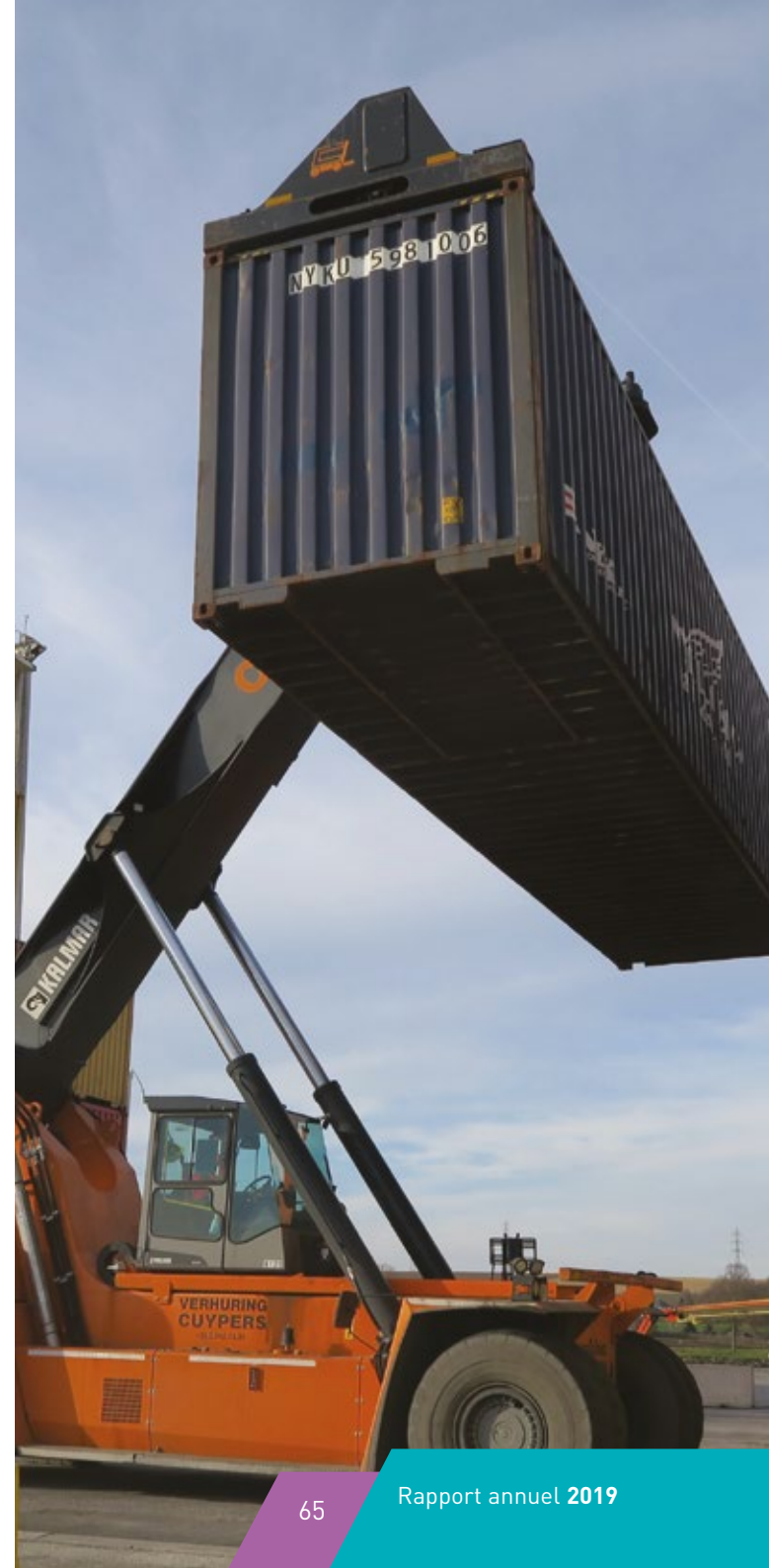


- **Rencontre avec les représentants du Ministère des Transports de Rhénanie – Westphalie**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants du département des Ports, de la navigation et de la logistique du Ministère du Transport de la Rhénanie Westphalie en Allemagne en vue de proposer quelques pistes de collaboration.

- **Rencontre avec les représentants de la Province du Limbourg néerlandais**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants de la Province du Limbourg néerlandais et des représentants de Rijkswaterstraat en vue d'évoquer diverses pistes de collaboration.



© PAL



5

5.2. Compte de résultats

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Produits et charges d'exploitation				
	Marge brute d'exploitation (+)/(-)	9900	4.116.672	4.146.034
	Dont: produits d'exploitation non récurrents	76A	31.783	3.977
	Chiffre d'affaires	70	4.818.273	4.586.250
	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	880.952	619.088
	Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4 62	2.377.401	2.380.834
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.476.964	2.473.863
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	48.597	50.647
	Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8		
	Autres charges d'exploitation	640/8	2.179	11.862
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
	Charges d'exploitation non récurrentes	66A	4.972	9
	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-793.442	-771.181
	Produits financiers	6.4 75/76B	2.565.843	2.569.728
	Produits financiers récurrents	75	2.565.843	2.569.728
	Dont: subsides en capital et en intérêts	753	2.006.716	2.010.012
	Produits financiers non récurrents	76B		
	Charges financières	6.4 65/66B	488.241	663.764
	Charges financières récurrentes	65	488.241	663.764
	Charges financières non récurrentes	66B		
	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	1.284.160	1.134.783
	Prélèvements sur les impôts différés	780		
	Transfert aux impôts différés	680		
	Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	15.584	593
	Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	1.268.576	1.134.190
	Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
	Transfert aux réserves immunisées	689		
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	1.268.576	1.134.190



5.3. Affectations et prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	4.861.809	3.593.233
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	1.268.576	1.134.190
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	3.593.233	2.459.043
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	4.861.809	3.593.233
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

Le Port autonome de Liège a délivré des autorisations relatives aux installations suivantes :

Au port de Statte :

La construction d'un tank de stockage de Protiwanze d'une capacité de $\pm 3.000 \text{ m}^3$;

Au port pétrolier de Wandre :

La construction de trois halls de stockage et la transformation d'un quatrième ;

Au port de Monsin :

La démolition de deux bâtiments pour un total de 235 m^2 ;

Au port d'Eclatement de Herstal :

La construction d'une nouvelle surface commerciale ;

Au port de Lixhe :

La rénovation d'une installation de tri-regroupement de déchets verts et de compostage, ainsi que son adaptation au post-traitement de digestats issus d'une unité de bio-méthanisation.

En outre, **au port de Jemeppe**, la pose de collecteurs par la SPGE a été conventionnée.



6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

La mission d'étude et de conception des travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2019 (clôture à la réception définitive des travaux).

Les travaux de réfection des quais et de remplacement des défenses d'accostage au port de Lixhe ont été adjudgés le 31 août 2017 à la société THOMASSEN & Fils pour un montant de 958.055,93 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 9 avril 2018 et la mission s'est poursuivie durant toute l'année.

La mission de contrôle et de surveillance des travaux de réfection des quais et de renouvellement des défenses d'accostage au port de Lixhe a été confiée le 3 mai 2018 à la sclr SEMACO PM, sur base de son offre établie au montant de 38.800,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année.

Les travaux de remise en état de voiries et quai existants à Monsin et à Wandre, ainsi que l'aménagement d'un quai à Amay, ont été adjudgés le 9 octobre 2018 à la société AB TECH pour un montant de 1.429.603,64 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 18 février 2019 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

Au port des Awirs, les étapes préparatoires ont été accomplies en vue de procéder en urgence au remplacement de deux bollards. Il s'agissait de faire réaliser des essais au niveau de la dalle de béton

existante, de procéder au dimensionnement des bollards et d'assurer la fourniture de ces derniers, l'ensemble pour un montant global de 3.195,30 € hors TVA. La pose des 2 bollards s'est terminée en date du 14 janvier 2019.

Les travaux de remise en service de la liaison entre la voie ferrée 1 et la voie principale au port de Monsin (à proximité immédiate du site de la gare de triage) ont été adjudgés à l'ENTREPRISE JEROUVILLE pour un montant de 24.803,77 € hors TVA. Les travaux se sont déroulés dans le courant du mois de juin 2019 et ont été réceptionnés.

Les travaux de stabilisation du quai (et travaux divers) au port des Awirs ont été adjudgés le 19 novembre 2019 à la société Sophie JOBE pour un montant de 51.595,00 hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré dans le courant de l'année 2019.

Les travaux de réhabilitation de la dalle du terminal à conteneurs au port de Renory ont été adjudgés le 26 novembre 2019 à la société COLAS pour un montant de 547.706,20 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré dans le courant de l'année 2019.

Les travaux de remise en état des voiries existantes et de réaménagement du quai sud de la darse nord au port de Monsin ont été adjudgés le 27 novembre 2019 à la société TRAVAUX & RENOVATIONS pour un montant de 1.450.907,14 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré dans le courant de l'année 2019.

Les travaux d'extension de la voie ferrée existante (voie 1) et d'aménagement d'une voie supplémentaire (voie 2) à Liège Trilogiport ont été adjudgés le 18 novembre 2019 à la société SOCOGETRA pour un montant de 787.280,00 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré dans le courant de l'année 2019.

6.3. Travaux non subsidiés

Le marché de service, relatif aux missions d'architecture et de coordination pour les travaux de démolition et de transformation des locaux de la Maison du Port, a été réactivé en date du 23 août 2017. Madame Nadine E. BUOL a été chargée de ces missions pour des honoraires fixés à 9% du montant des travaux évalués à 540.000,00 € hors TVA + 2.500,00 € pour la mission de coordination. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année.

Les travaux d'extension des bureaux du Port autonome de Liège (Maison du Port) ont été adjudgés le 14 juin 2019 à la société LAURENTY Bâtiments pour un montant de 606.787,20 hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 5 août 2019 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.



SYMBIOSE ENTRE ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

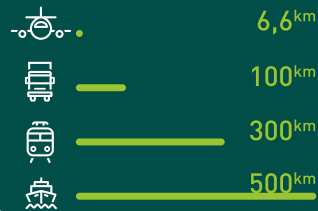
7

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, le mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

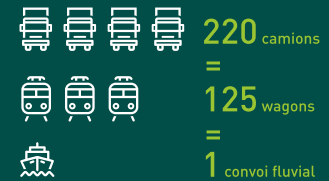
L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

Avec 5 litres de carburant par tonne, la distance parcourue sera de :



Véhicules nécessaires à l'acheminement de 4.400 tonnes :



Ainsi, il constitue :

- **Une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **Enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau, le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement.



8

EVÉNEMENTS ET ACTIONS DE PROMOTION

8.1. Événements 2019 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège

Au cours de l'année 2019, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale et ont permis de mettre en évidence l'importance des événements pour l'essor économique de la région liégeoise.

C'est dans cet objectif que le Port autonome de Liège a participé à différents salons, séminaires et autres événements promotionnels aussi bien en Belgique qu'à l'étranger afin de montrer ses atouts et ses futurs développements et également de promouvoir la plate-forme multimodale « **Liège Trilogiport** ».



8.1.1. Participation du Port autonome de Liège en cours de l'année 2019

Le Port autonome de Liège était présent :

- à la réception officielle organisée par Son Excellence Alison Rose, Ambassadeur de Grande-Bretagne de Belgique ;
- à la présentation du rapport annuel de la Banque nationale de Belgique ;
- au gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « **Liège aide Haïti** » ;
- à la **conférence du Grand Liège** accueillant Monsieur Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège et Bourgmestre de la Ville de Liège ;
- au **déjeuner de l'Association des Manutentionnaires et des Usagers du Port de Liège (MUPoL)** ;
- au salon international de l'immobilier « **MIPIM** » (30^{ème} édition). La Direction générale du Port autonome de Liège était présente sur le pavillon belge « Surreal Estate » qui rassemblait la région de Bruxelles-Capitale, la Flandre et la Wallonie en collaboration avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) ;
- à l'Assemblée générale de l'AIPCN ;
- au **trentième anniversaire de la société Weerts Supply Chain (WSC)** ;
- à la **Journée wallonne du transport fluvial** ;
- à l'inauguration du **nouveau hall de stockage d'Euroquartz** ;



© PAL



- à l'événement organisé par AB Inbev à l'occasion du lancement du premier bateau à bières AB Inbev -Euroports Inland Terminals, en présence de Monsieur Charles Michel, Premier Ministre ;

- à la **remise du Prix Notger** organisé par l'Association Allemagne - Belgique de Liège, en collaboration avec le Grand Liège ;



- à la visite du chantier de l'extension du terminal à conteneurs du Grand Port Maritime de Dunkerque ;

- à la soirée de présentation des projets nominés dans le cadre du « **Belfius Smart Belgium Awards** » (le Port autonome de Liège était nominé) ;
- au séminaire « **Logistique intelligente** » organisé par le Groupe de Redéploiement Economique de Liège (GRE Liège) ;
- à l'**Assemblée générale de la Fédération européenne des Ports intérieurs** (FEPI) ;
- à la **Soirée des Mariannes de Cristal**, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie France Wallonie Bruxelles ;

- à la 17^{ème} édition du salon « **Transport Logistic** » à Munich en tant que partenaire de Logistics in Wallonia (LIW) et de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX). Ce salon, reconnu comme le premier salon international de la logistique, la mobilité, l'information et la supply chain, fut une opportunité très intéressante pour promouvoir les facilités portuaires liégeoises et la nouvelle plate-forme multimodale Liège Triligiport sur le marché allemand ;
- au **Jumping International** de Liège 2019.

Afin de montrer la situation géographique exceptionnelle du Port autonome de Liège, de mettre en avant les avantages de ses installations portuaires et dans un but de développement des activités, la Direction générale a accueilli de nombreuses personnalités ou délégations belges et étrangères en vue de collaborations et de synergies envisageables en matière de logistique.

8.1.2. Accueil de délégations au Port autonome de Liège au cours de l'année 2019

Nous noterons encore la venue :

- d'une **délégation du projet « Rail Baltica »**, grand projet d'infrastructure ferroviaire qui reliera les pays baltes à la Pologne et à la Finlande ;
- d'une **délégation de représentants de l'Ambassade du Royaume-Uni** en Belgique ;
- d'une **délégation nationale québécoise** pour la Qualité environnementale et le Développement Durable des territoires d'activités (PALME Québec) ;
- d'une **délégation du réseau Entreprise Europe Network (EEN)** qui a organisé un séminaire dédié au Port de Liège, en étroite collaboration avec la SPI, le BEP Namur, Hainaut Développement et la CCI Luxembourg ;
- de **Madame Edith Mayeux**, Conseillère économique et commerciale à Singapour et en Malaisie ;
- d'une **délégation du CDh** à l'occasion du lancement de leur campagne politique ;



- de Monsieur Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège et Mme Catherine Delcourt, Commissaire d'Arrondissement pour une visite des divers sites portuaires liégeois ;



© PAL



© PAL



© PAL

- de Son Excellence Ronald J. Gidwitz, Ambassadeur des Etats-Unis auprès du Royaume de Belgique ;



© PAL

- d'une délégation du Port autonome de Douala - Cameroun ;

- d'une **délégation de la Ville de Nancy (France)** ;
- d'une **délégation de l'AIPCN**, accompagné par Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général honoraire du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures ;
- d'une **délégation de représentants des Provinces néerlandaises** auprès de l'Union européenne ;
- d'une **délégation de la Commission européenne DG Commerce**.

Le Port autonome de Liège a également organisé :

Une croisière dédiée au grand public, organisée en étroite collaboration avec la Ville de Liège, afin de faire découvrir les installations portuaires liégeoises.



8.2. Relations internationales

8.2.1. Rencontre avec la Province du Limbourg néerlandais

Le Port autonome de Liège a également organisé une rencontre avec la Province du Limbourg néerlandais en vue de présenter le Port de Liège et en vue d'identifier des pistes de collaboration.

8.2.2. Rencontre avec la Rhénanie Westphalie

Le Port autonome de Liège a également initié une première réunion avec le Ministère des Transports (département de l'intermodalité - port - navigation & logistique) du land de Rhénanie-Westphalie (Allemagne) en vue de présenter le Port de Liège et en vue d'identifier des pistes de collaboration (notamment en période de basses-eaux du Rhin).



© PAL



© PAL

8.2.3. Organisation de la 12^{ème} édition de Riverdating à Liège !

Le gestionnaire français « Voies Navigables de France » (VNF) a organisé à Liège la 12^{ème} édition de la conférence européenne « Riverdating », le rendez-vous des acteurs européens du transport fluvial, multimodal & des solutions intégrant la voie d'eau. Cette conférence européenne s'adresse principalement aux autorités portuaires maritimes et fluviales, aux opérateurs de terminaux maritimes et/ou fluviaux, aux armateurs, aux fournisseurs de services logistiques, aux chargeurs... Lors de cet événement, diverses conférences ont été organisées en parallèle aux rendez-vous d'affaires organisés préalablement par VNF.

Plus de 700 personnes ont participé à cet événement & plus de 4.000 rendez-vous ont été organisés sur les deux jours de conférence. Cette conférence internationale fut une excellente opportunité pour promouvoir les atouts du complexe portuaire liégeois et des ports wallons. Enfin, cette conférence a incontestablement permis d'accroître la visibilité du Port autonome de Liège et des ports wallons et de leurs clients sur la scène fluviale européenne.

TM **Riverdating**




700
*personnes ont participé
au Riverdating à Liège*





8.2.4. Mission d'études à Rotterdam

Le Port autonome de Liège organisait une mission d'études ces 11 et 12 décembre 2019 à Rotterdam (une journée consacrée au Port de Rotterdam et une seconde à la Ville de Rotterdam, jumelée avec la Ville de Liège).

En quelques chiffres, le Port de Rotterdam a manutentionné en 2018 plus de 469 millions de tonnes et plus de 14.5 millions d'Equivalent-Vingt-Pieds ! Il demeure le premier port maritime européen.

Liège est situé au coeur de l'Europe, dans l'hinterland des ports de la Mer du Nord dont Anvers et Rotterdam.

L'augmentation des trafics (notamment de conteneurs) dans ces grands ports maritimes a engendré la nécessité pour ceux-ci de se tourner davantage vers l'intérieur des terres et les infrastructures fluviales.

© PAL

Ainsi, dans la stratégie développée par le Port autonome de Liège de se positionner en tant que port situé dans l'hinterland naturel des ports de la Mer du Nord, le Port autonome de Liège renforce sa collaboration avec le Port de Rotterdam.







*Le Port autonome
de Liège organisait
une mission d'études
les 11 et 12 décembre
2019 à Rotterdam*



© PAL



© PAL

© PAL



© PAL





© PAL

8.2.5. Rencontres avec la presse

En plus de répondre aux nombreuses sollicitations de la presse, le Port autonome de Liège a reçu plusieurs journalistes pour diverses interviews dont :

- une délégation de journalistes brésiliens accompagnés de l'AWEX
- Nous avons également accueilli les tournages de :
 - L'émission « **Tout s'explique** » avec Thomas Van Hamme (RTBF)
 - L'émission « **Waldorado** » avec Emilie Dupuis (RTL - TVI)
 - L'émission « **La Grande Balade** » avec Julien Lapraille (RTL - TVI)



© PAL



© PAL

Tout s'explique



La Grande balade





8.2.6. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Nous avons ainsi accueilli :

- des étudiants du Centre Interuniversitaire d'Etudes de la Mobilité (CIEM) accompagnés de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général honoraire, Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures ;
- des étudiants pour un séminaire « Gestion d'un terminal à conteneurs et planification » organisé par le centre de formation APEC-Antwerp/Flanders Port Training Center.





LIÈGE
MUSÉE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE WALLONIE
30 MARS - 31 OCTOBRE 2019



LE MONDE EN BOITES
EXPOSITION SUR LES
TRACES DU CONTENEUR



Une co-production Musée portuaire de Dunkerque et Port-Musée de Douarnenez, en collaboration avec French Lines & Compagnies.



EXPOSITION « THE BOX. LE MONDE EN BOÎTES »

9.1. Présentation de l'exposition

Le Port autonome de Liège et le Musée des Transports en commun de Wallonie se sont associés pour l'organisation de l'exposition « The Box. Le monde en boîtes ». Cette exposition, organisée au Musée des Transports en commun de Wallonie, s'est déroulée du 30 mars au 3 novembre 2019.

9.1.1. Plus de 14.000 visiteurs ont visité l'exposition !

La vocation de l'exposition « The Box. Le monde en boîtes » était de montrer comment le conteneur a révolutionné le transport et notre vie quotidienne en nous permettant d'acheter des marchandises en provenance du monde entier. Unité de transport intermodal par excellence, le conteneur permet de passer facilement d'un mode de transport à l'autre (eau-rail-route).

Derrière ce caisson métallique aux dimensions standardisées se cache une révolution économique qui bouleverse toute l'histoire mondiale des 20^{ème} et 21^{ème} siècles.

Initialement conçue par le Port-Musée de Douarnenez et le Musée portuaire de Dunkerque, l'exposition a été revisitée, pour son escale à Liège, par le Port autonome de Liège, le Musée des Transports en commun de Wallonie et la Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures.

Une partie de l'exposition était d'ailleurs consacrée à l'intermodalité en Wallonie et à Liège. Elle présentait les innombrables atouts des plate-formes logistiques de Wallonie et du Port de Liège, ainsi que les enjeux environnementaux et de mobilité. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les liens que le Port de Liège et la Wallonie développaient avec le conteneur.

Inauguration officielle le 29 mars 2019





© PAL

9.1.2. Une exposition ludique et interactive, adaptée à tous les publics

A travers cette exposition ludique et interactive, le Port autonome de Liège et le Musée des Transports en commun de Wallonie ont invité le grand public et les familles à visualiser, à manipuler, à jouer afin de comprendre au mieux la réalité du monde portuaire.

Tout au long du parcours, les visiteurs ont pu découvrir des maquettes exceptionnelles, des éléments interactifs, des montages audiovisuels, des films, des jeux, des vidéos d'animation, des quizz et même un espace de jeu pour les enfants spécialement aménagé dans un véritable conteneur !

Des animations variées telles qu'ateliers créatifs, événements, parcours familles spécifiques ont été conçues pour le public scolaire (primaire et secondaire) et les familles (animations et concours).



© PAL



© PAL



© PAL



© PAL



*Nombre de visiteurs :
Environ 14.000 visiteurs
sur les 7 mois
2.000 visiteurs par mois en moyenne*

*Nombre de groupes scolaires :
Environ 1.500 enfants
80 groupes.*





9.2. Une communication efficace !

9.2.1. Les supports de communication

Le matériel de communication développé pour l'exposition était très varié :

- affiche
- flyers
- invitation
- dossier de presse et pédagogique
- roll-up...

Un dossier pédagogique de l'exposition a également été créé pour accompagner les écoles.

Avec l'aide du Musée des Transports en commun de Wallonie, le Port autonome de Liège a mis en place une large campagne de promotion publicitaire :

- presse
- affichage
- réseaux sociaux
- web
- agendas
- actions de promotion...

Le Port autonome de Liège et le Musée des Transports en commun de Wallonie ont proposé durant l'exposition un grand nombre d'animations :

- visites guidées
- animations scolaires
- ateliers pédagogiques
- parcours découvertes
- journées ludiques
- concours créatifs...



9.2.2. L'exposition dans la presse !

La presse

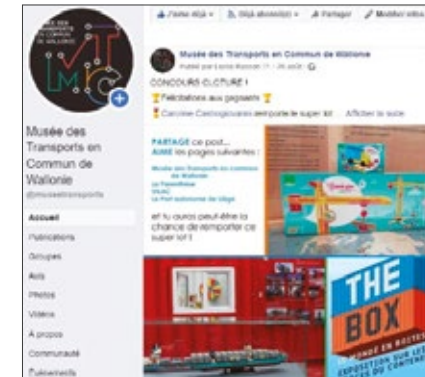


© PAL

L'affichage



Les réseaux sociaux



Cinéma



9.3. Deux dossiers pédagogiques



Brochure de sensibilisation aux écoles



Deux dossiers pédagogiques relatifs au Port autonome de Liège d'une part et à l'exposition d'autre part ont été créés à cette occasion.

Ces dossiers pédagogiques étaient téléchargeables sur le site du Port autonome de Liège et sur celui du Musée des Transports en commun de Wallonie.

Une brochure spécifique à l'exposition a été envoyée à plus de 1.000 établissements scolaires de la Province de Liège.

9.4. Les animations

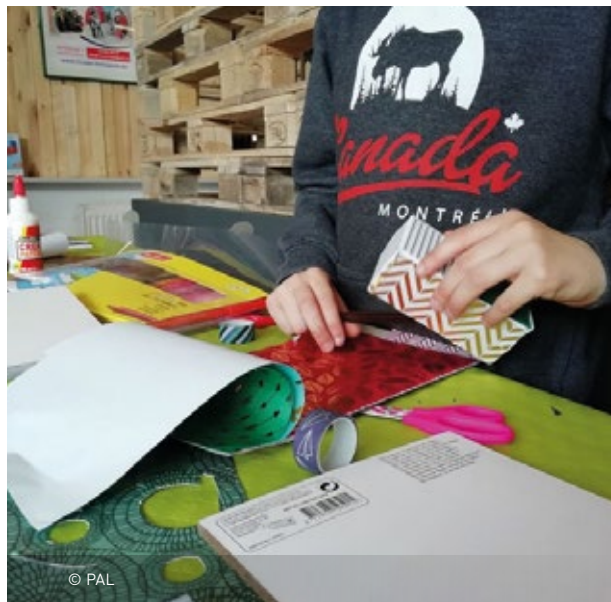
9.4.1. Les animations scolaires

- Primaires : visite ludique de l'exposition et jeu de mise en situation ;
- Secondaires : visite ludique et jeu de plateau collaboratif autour du commerce maritime.

9.4.2. Les journées ludiques

Quelques journées ludiques ont été organisées dans le cadre de l'exposition avec au programme la découverte de jeux de sociétés sur le thème des transports, l'organisation d'ateliers créatifs et d'ateliers de lectures...

Deux concours créatifs « imagine ta box » ont été organisés en partenariat avec la Parenthèse et Vilac.

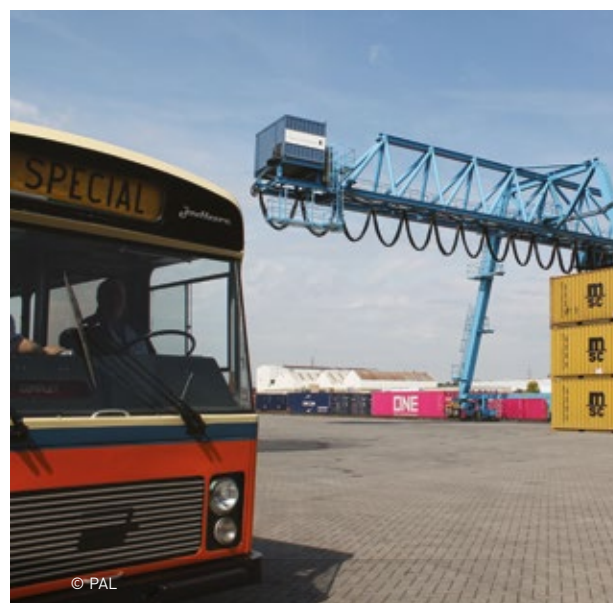




9.4.3. A la découverte du Port autonome de Liège en autobus ancêtre

7 visites combinées de l'exposition The Box & du Port autonome de Liège ont été organisées :

- 3 visites à destination du grand public dans le cadre du Festival des Promenades ;
- 2 visites organisées pour 3 classes de 6^{ème} primaire de l'école Saint-André d'Oupeye, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité ;
- 2 visites organisées dans le cadre d'un concours organisé « Découvrez le Port autonome de Liège avec votre classe ».



© PAL

© PAL



© PAL



9.5. Organisation d'une action citoyenne : « Ensemble, remplissons un conteneur de jouets »

Afin de clôturer en beauté l'exposition «The Box. Le monde en boîtes », le Port autonome de Liège, le Musée des Transports en commun de Wallonie et La Parenthèse (Embourg et Liège) se sont mobilisés en vue d'inviter le public du 1^{er} au 31 octobre 2019 à faire un geste citoyen en apportant au musée leurs jouets en bon état afin de les offrir à des enfants défavorisés.

Le défi : remplir de jouets le conteneur aménagé en salle de jeux.

Défi réussi grâce à la générosité des Liégeois(es) !

Plus d'un millier de jouets ont ainsi été déposés au Musée des Transports ainsi que dans les deux magasins de La Parenthèse (Embourg et Liège), partenaires de l'exposition. Le TEC Liège-Verviers s'est également associé à l'événement et a collecté une dizaine de caisses auprès de son personnel.

Grâce à l'Assistance à l'Enfance, partenaire de l'opération, ces jouets ont ensuite été distribués aux enfants et jeunes défavorisés de la région de Liège.

Une très belle réussite pour cette opération qui a permis de redonner le sourire à de nombreux enfants!

Seule une partie des dons figure sur les photos...





© MTCW

Publié par Lector Raccourci le 27 septembre

Du 01 au 31 octobre, participez à notre
 🎁📚🧸 **GRANDE COLLECTE DE JOUETS** 🧸📚🎁

A l'occasion de l'exposition "The Box. Le monde en boîtes", le Port Autonome de Liège (PAL), La Parenthèse, l'Assistance à l'Enfance asbl, seconde main : vêtements, jouets, livres, et le Musée vous lancent le défi de remplir un conteneur de jouets que vos enfants n'utilisent plus! Afficher la suite

© PAL

Musée des Transports en Commun de Wallonie
 Publié par Lara Faguenne le 7 novembre, 14:17

🚚📦 Deux voyages en camionnette ont été nécessaires pour emporter la centaine de caisses de jouets récoltés dans le cadre de notre opération "Ensemble, remplissons un conteneur de jouets".

🙌 Merci à tous nos généreux donateurs, ainsi qu'à nos partenaires: le Port Autonome de Liège (PAL) La Parenthèse et l'Assistance à l'Enfance asbl, seconde main : vêtements, jouets, livres, pour cette belle réussite 🥳🥳!

9.6. Les partenaires de l'exposition

Merci à nos partenaires

Une co-production Musée portuaire de Dunkerque et Port-Musée de Douarnenez, en collaboration avec French Lines & Compagnies



LE PORT AUTONOME DE LIÈGE EN QUELQUES CHIFFRES

10

1^{er} / 3^{ème}

Le Port autonome de Liège est le 1^{er} port fluvial belge et le 3^{ème} port fluvial européen

120 ha

Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de 120 ha



Le Port autonome de Liège gère 33 zones portuaires

**7.753
10.962**

7.753 emplois directs et 10.962 emplois indirects générés par le complexe portuaire liégeois

**27 km
382 ha**

Le Port autonome de Liège gère 27 km de quais et 382 ha de terrains portuaires



Tonnage eau-rail-route : 21 millions de tonnes



96.220 conteneurs (EVP) manutentionnés

© Trilogiport



Editeur responsable

M. Emile-Louis Bertrand
Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14
4000 Liège.

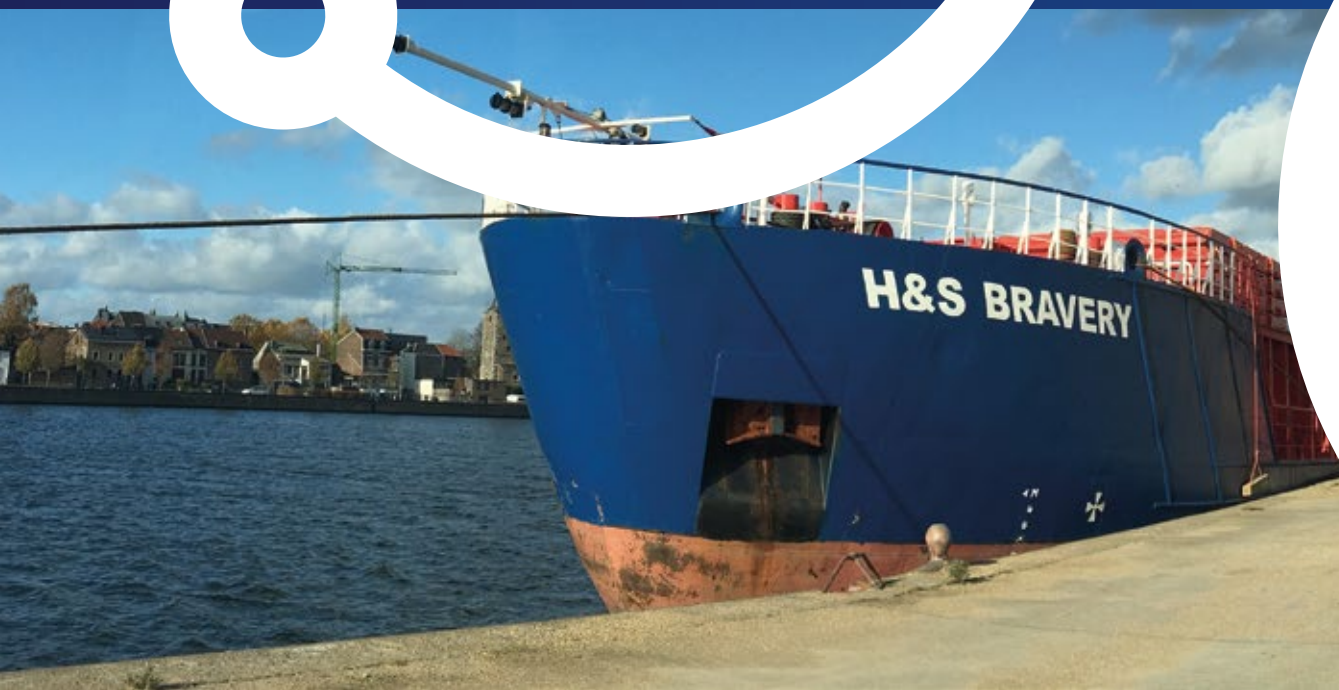
Crédits photographiques et visuels

Port autonome de Liège, SPW, SPW-DTIM, WDP,
Somef, DPW Liege Container Terminals, Aerialmedia,
Marco Mertens, Musée des Transports en commun
de Wallonie et AdobeStock.

Graphisme

www.visible.be [21475]

©2019 Port autonome de Liège



Laissez-vous séduire par le Port autonome de Liège

Port autonome de Liège

Quai de Maastricht, 14
B-4000 Liège
T : +32 (0)4 232 97 97
portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be